CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2019-2025

PLAN D'ACTIONS

Communauté d'Agglomération
Porte de l'Isère
17, Avenue du Bourg - BP 90592
38081 l'Isle d'Abeau Cedex

Tél : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
Email : capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Sommaire

1. Agriculture et alimentation 5
2. Aménagement et espaces publics 6
3. Animation 7
4. Bâtiments 9
5. Déchets 12
6. Energies renouvelables 13
7. Mobilité 14

Fin 2010, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère s'est engagée avec la Communauté de Communes des Vallons de la Tour et la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné pour porter ensemble un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Les collectivités ont commencé alors conjointement une démarche d'appropriation, de diagnostic et de concertation qui a duré plus de deux ans afin d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions volontariste qui a été mis en place en 2013 et qui a duré jusqu'à 2015.

Ce plan d'action comprenait une cinquantaine d'action portée par la CAPI. Le programme a été révisé en 2016 pour prolonger le PCET jusqu'à 2021. Cependant, l'article 188 de la « Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte » (LTECV) précisée par ses textes d'application en 2015-2016 requiert des travaux complémentaires pour mettre en comptabilité ce programme d'actions avec les exigences relatives au nouveau cadre des Plans Climat Air Energie Territoriaux.

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a ainsi délibéré en novembre 2018 pour engager l'élaboration de son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), qui doit traiter :

- L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques
- La qualité de l'air
- La réduction des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables

Elle a ainsi réalisé un diagnostic territorial tel que nouvellement défini par la loi, une stratégie fixant des objectifs pour le territoire jusqu'en 2030, un plan d'action permettant de répondre à ces objectifs et enfin une évaluation environnementale stratégique.

Le plan d'action de la CAPI découle d'une collaboration étroite avec les partenaires, acteurs du territoire permettant aujourd'hui d'avoir 60 actions déjà clairement établies ainsi que 26 actions en cours d'écriture. C'est en effet, lors de la révision du programme que la Communauté d'agglomération a pris le temps d'aller à la rencontre de ceux qui font le territoire afin de recueillir leurs actions participant vivement aux différentes thématiques du Plan climat. Nous recueillons actuellement encore des actions des partenaires et acteurs du territoire, ce programme a vocation à évoluer et à s'accroitre pour recueillir le travail de l'ensemble des habitants du territoire. Nous espérons ainsi porter ce programme à plus de 80 actions à son adoption définitive.

Ce programme d'action se décline en 7 thématiques :

1. Agriculture et alimentation
2. Aménagement et espaces publics
3. Animation
4. Bâtiments
5. Déchets
6. Energies renouvelables
7. Mobilité

Répondant aux 6 axes du PCAET (soit seulement un axe ou plusieurs) :

- Diminution des consommations
- Diminution des émissions GES
- Production d'ENR
- Adaptation au changement climatique
- Stockage carbone
- Lutte contre la pollution de l'air

De ces thématiques découlent également 26 chantiers :

Agriculture	Limitation du brûlage des déchets verts
Alternative à la voiture individuelle	Lutte contre le gaspillage alimentaire
Alternative au carburant	Méthanisation
Aménagement	Mobilisation - promotion
Biodiversité	Prévention des risques et qualité des milieux
Bois	PV
Changements de comportements	Réduction des déchets
Circuits courts	Réemploi et recyclage
Construction durable	Rénovation énergétique
Tri à la source	Report modal
Eclairage public	Réseau chaleur
Espaces verts	Solaire thermique
Innovation et démonstration	Suivi et évaluation

1. Agriculture et alimentation

Actions existantes :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
AGR.1	Agriculture et alimentation	Circuits courts	Diminution des consommations	Accompagner les communes pour l'appro de leur restauration collective en produits Bio et/ou locaux	CAPI
AGR.2	Agriculture et alimentation	Aménagement	Stockage carbone	Préserver les terres agricoles sur le territoire	CAPI
AGR.3	Agriculture et alimentation	Circuits courts	Diminution des consommations	Développer les circuits courts auprès des agriculteurs et des particuliers	CAPI

Actions en cours de réflexion :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
AGR.4	Agriculture et alimentation	Innovation et démonstration	Adaptation au changement climatique	Etudier l'opportunité de création de nouvelles filières alimentaires ou industrielles	CDA38
AGR.5	Agriculture et alimentation	Innovation et démonstration	Diminution des consommations	Promouvoir les bonnes pratiques agricoles (économies d'eau, qualité des rejets, sobriété énergétique, diminution des intrants…)	CDA38
AGR.6	Agriculture et alimentation	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Diminution des consommations	Sensibiliser et accompagner la lutte contre le gaspillage alimentaire (économie circulaire, charte et label...)	CMA

2. Aménagement et espaces publics

Actions existantes :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
AME.1	Aménagement	Aménagement	Adaptation au changement climatique	Accompagnement sur les orientations énergétiques des zones d'aménagement et de lotissements	GRDF
AME.2	Aménagement	Aménagement	Adaptation au changement climatique	Accompagnement sur les orientations énergétiques des PLU-PLUi	GRDF
AME.3	Aménagement	Innovation et démonstration	Production ENR	Proposer des outils et préconisations pour le développement durable des ZAC (avec zoom sur la logistique)	CAPI
ESP.1	Espaces publics	Eclairage public	Diminution des consommations	Rénover le parc d'éclairage public CAPI	CAPI
ESP.2	Espaces publics	Biodiversité	Stockage carbone	Préserver les espaces naturels labellisés (Espace Naturel Sensible et Réserve Naturelle Régionale) via l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion	CAPI
ESP.4	Espaces publics	Prévention des risques et qualité des milieux	Tous	Préserver la qualité de l'eau des captages prioritaires et sensibles	CAPI
ESP.5	Espaces publics	Prévention des risques et qualité des milieux	Lutte contre la pollution de l'air	Accompagner les entreprises dans la gestion plus vertueuse de leurs process (charte sur les rejets atmosphériques)	CAPI

Actions en cours de réflexion :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
AME.4	Aménagement	Aménagement	Tous	Accompagner l'intégration des objectifs de Transition énergétique dans les outils d'aménagement et de planification	CAPI
ESP.3	Espaces publics	Biodiversité	Lutte contre la pollution de l'air	Mettre en œuvre un plan de gestion de l'ambroisie à l'échelle de toutes les communes du territoire	CAPI
ESP.6	Espaces publics	Prévention des risques et qualité des milieux	Lutte contre la pollution de l'air	Proposer des outils pour sensibiliser et informer la population aux pollutions atmosphériques (par exemple: plateforme des odeurs, alertes locales…)	CAPI

3. Animation

Actions existantes :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
ANIM.1	Animation	Changements de comportements	Tous	Accompagner l'émergence d'initiatives locales auprès des différents acteurs du territoire : monnaie locale	CAPI
ANIM.3	Animation	Mobilisation - promotion	Tous	Partager le programme avec les partenaires et les mobiliser tout au long de la durée de vie du programme / animation auprès de partenaires supra territoriaux (SCoT, RARA, Syndicats de gestion des déchets…)	CAPI
ANIM.4	Animation	Changements de comportements	Tous	Proposer un parcours de sensibilisation des élus à la Transition énergétique, notamment sur la thématique aménagement (et PLU)	CAPI
ANIM.5	Animation	Mobilisation - promotion	Tous	Renforcer la sensibilisation aux enjeux du programme d'actions Transition énergétique et la mobilisation des acteurs (entreprises, partenaires, citoyens, associations), en développant de nouveaux supports (plateforme internet, concours…)	CAPI
ANIM.6	Animation	Innovation et démonstration	Tous	Proposer des modèles économiques pour appuyer la pérennisation de la démarche Nord-Isère Durable, en renouvelant ou en prospectant des partenariats	CAPI
ANIM.8	Animation	Changements de comportements	Diminution des consommations	Watty à l'Ecole	AGEDEN/ ECOCO2/ EDF
ANIM.9	Animation	Changements de comportements	Diminution des consommations	Sensibilisation aux économies d'énergie	APIE
ANIM.10	Animation	Changements de comportements	Tous	Accompagner l'émergence d'initiatives locales auprès des différents acteurs du territoire : organisation d'évènements mobilisant les entreprises sur le TE	CAPI

Actions en cours de réflexion :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
ANIM.2	Animation	Suivi et évaluation	Tous	Rythmer le suivi du programme d'actions pour mobiliser les parties prenantes sur le long terme	CAPI
ANIM.7	Animation	Mobilisation - promotion	Tous	Animer un réseau de référents communaux pour faciliter l'échange de bonnes pratiques	Communes
ANIM.11	Animation	Innovation et démonstration	Tous	Tous en transition	AGEDEN

ANIM.12	Animation	Changements de comportements	Tous	Accompagner au changement de comportement	AGEDEN
ANIM.13	Animation	Suivi et évaluation	Tous	Accompagnement des territoires dans leur stratégie énergétique	AGEDEN

4. Bâtiments

Actions existantes :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
BAT.1	Bâtiments	Réduction des déchets	Tous	Sensibiliser et accompagner les entreprises du bâtiment dans la gestion des déchets de chantier et de l'économie circulaire	CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
BAT.2	Bâtiments	Rénovation énergétique	Tous	Accompagner la montée en compétence et la qualification des professionnels du bâtiment autour des enjeux de rénovation durable	CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
BAT.3	Bâtiments	Bois	Stockage carbone	Habiter bois : opération portes ouvertes maisons bois	FIBOIS - AURA
BAT.4	Bâtiments	Bois	Stockage carbone	Promotion du bois construction et énergie auprès des collectivités	FIBOIS - AURA
BAT.5	Bâtiments	Changements de comportements	Adaptation au changement climatique	Accompagnement des particuliers sur l'optimisation de leur solution de chauffage	GRDF
BAT.6	Bâtiments	Rénovation énergétique	Diminution des consommations	Accompagner les choix énergétiques sur les bâtiments tertiaires publics et privés	GRDF
BAT.7	Bâtiments	Changements de comportements	Diminution des consommations	Développer la sensibilisation aux économies d'énergie dans les logements, notamment des personnes en situation de précarité énergétique	CAPI
BAT.9	Bâtiments	Rénovation énergétique	Tous	Mobiliser les entreprises artisanales du bâtiment sur les plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat (PTRE)	CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
BAT.10	Bâtiments	Innovation et démonstration	Tous	Accompagner l'intégration des objectifs de Transition énergétique dans constructions/rénovations	CAPI
BAT.11	Bâtiments	Construction durable	Tous	Favoriser l'échange d'expériences entre professionnels du bâtiment et la maitrise d'œuvre dans une logique d'amélioration de la performance environnementale des ouvrages	CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
BAT.12	Bâtiments	Construction durable	Diminution des consommations	Développer le Campus de la Construction Durable	ASTUS

BAT.13	Bâtiments	Circuits courts	Diminution des émissions GES	Sensibiliser les entreprises artisanales du bâtiment aux matériaux et produits économes et respectueux de l'environnement, dans une logique de de différenciation et d'appropriation technique et commerciale	CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
BAT.14	Bâtiments	Innovation et démonstration	Diminution des émissions GES	Accompagner les entreprises artisanales du bâtiment à réaliser les investissements productifs qui s'inscrivent dans une démarche à la fois économique et environnementale	CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
BAT.16	Bâtiments	Rénovation énergétique	Diminution des consommations	Accompagner les communes dans la gestion énergétique de leur patrimoine : maîtrise des consommations et diminution dans le cas de rénovation	CAPI
BAT.18	Bâtiments	Rénovation énergétique	Diminution des consommations	Développer l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique MA RENO	CAPI
BAT.19	Bâtiments	Construction durable	Diminution des consommations	Structurer et animer la filière construction durable	CAPI
BAT.20	Bâtiments	Innovation et démonstration	Tous	Accompagner et réaliser des démonstrateurs d'innovation (dont le bâtiment de la plateforme ASTUS Construction), en prenant en compte les innovations du secteur (matériaux, voiries, confort intérieur…)	CAPI
BAT.21	Bâtiments	Rénovation énergétique	Diminution des consommations	Amélioration thermique du parc existant de l'Opac 38	OPAC38
BAT.22	Bâtiments	Rénovation énergétique	Diminution des consommations	Accompagnement des locataires au changement après l'amélioration thermique de leur résidence	OPAC38

Actions en cours de réflexion :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
BAT.8	Bâtiments	Rénovation énergétique	Lutte contre la pollution de l'air	Encourager le remplacement des appareils non performants de chauffage au bois et les bonnes pratiques	CAPI
BAT.15	Bâtiments	Rénovation énergétique	Diminution des consommations	Encourager des projets de rénovation des bailleurs sociaux dans la lutte contre la précarité énergétique	CAPI

BAT.17	Bâtiments	Rénovation énergétique	Diminution des consommations	Rénover le patrimoine bâti des intercommunalités	CAPI
BAT.23	Bâtiments	Changements de comportements	Diminution des consommations	Accompagner les acteurs économiques du territoire (entreprises, exploitations agricoles, artisans) aux économies d'énergie	CCI, CMA, CDA 38
BAT.24	Bâtiments	Construction durable	Diminution des consommations	Accompagner pour massifier la rénovation des bâtiments performants et durables	AGEDEN

5. Déchets

Actions existantes :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
DECH.2	Déchets	Méthanisation	Tous	Micro-digestion anaérobie containérisée (micro-méthanisateur)	SUEZ
DECH.4	Déchets	Réduction des déchets	Lutte contre la pollution de l'air	Accompagner les habitants sur le compostage et le tri à la source des déchets organiques	CAPI
DECH.5	Déchets	Réseau chaleur	Production d'ENR	Optimisation de la production d'électricité	SITOM Nord-Isère
DECH.6	Déchets	Réseau chaleur	Diminution des émissions GES	Traitement des encombrants de déchèterie incinérables sur le périmètre du SITOM	SITOM Nord-Isère
DECH.7	Déchets	Innovation et démonstration	Adaptation au changement climatique	Optimisation du fonctionnement des aérocondenseurs	SITOM Nord-Isère

Actions en cours de réflexion :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
DECH.1	Déchets	Tri à la source	Diminution des consommations	Sensibiliser et mobiliser les agents des collectivités au tri des déchets	CAPI
DECH.3	Déchets	Réemploi et recyclage	Diminution des consommations	Etudier les opportunités de développement de filières de réemploi et/ou recyclage	CAPI
DECH.8	Déchets	Réduction des déchets	Lutte contre la pollution de l'air	Limiter le brûlage des déchets verts (plateforme de co-compostage, mise à disposition de broyeurs, actions de sensibilisation…)	SMND
DECH.9	Déchets	Tri à la source	Diminution des consommations	Renforcer les actions de sensibilisation et mobilisation autour de la réduction des déchets et du tri à la source, notamment auprès des publics scolaires (malette pédagogique)	SMND
DECH.10	Déchets	Tri à la source	Diminution des consommations	Etudier et mettre en œuvre les pistes d'optimisation des modes de gestion des collectes de déchets (OM et autres)	SMND

6. Energies renouvelables

Actions existantes :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
ENR.1	ENR	PV	Production ENR	Encourager le développement de la production d'énergie renouvelable citoyenne	CAPI
ENR.2	ENR	PV	Production ENR	Développer l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti public (ou parkings)	CAPI
ENR.3	ENR	PV	Production ENR	Inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti des entreprises ou sur parking	CAPI
ENR.5	ENR	Innovation et démonstration	Production ENR	Etudier les innovations technologiques que la collectivité pourrait développer ou favoriser dans le domaine des énergies renouvelables	CAPI
ENR.6	ENR	Méthanisation	Production ENR	Accompagner l'émergence de projets de méthanisation	CDA 38 / DDT
ENR.7	ENR	Construction durable	Production d'ENR	Autonomie solaire Photovoltaïque de l'entreprise CAPSUD	Groupe CAPSUD
ENR.8	ENR	PV	Production d'ENR	Centrale Photovoltaïque au sol sur site dégradé (ISDND – site enfouissement ordures ménagères)	SUEZ R&V France (BL Infrastructures)
ENR.9	ENR	Bois	Production d'ENR	Animation de la marque Rhône-Alpes bois bûche	FIBOIS - AURA
ENR.10	ENR	Innovation et démonstration	Production d'ENR	Etude d'opportunité sur une expérimentation agrivoltaique	TENNERDIS

Actions en cours de réflexion :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
ENR.4	ENR	Méthanisation	Production ENR	Produire du biogaz à partir des déchets de STEP	CAPI

7. Mobilité

Actions existantes :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
MOB.1	Mobilité	Alternative à la voiture individuelle	Diminution des émissions GES	Promouvoir et accompagner le développement des pratiques de covoiturage	CAPI
MOB.2	Mobilité	Report modal	Lutte contre la pollution de l'air	Identifier les possibilités d'évolution du réseau RUBAN	CAPI
MOB.3	Mobilité	Report modal	Lutte contre la pollution de l'air	Identifier les possibilités d'évolution du parc de bus RUBAN	CAPI
MOB.4	Mobilité	Alternative au carburant	Lutte contre la pollution de l'air	Développement du GAZ dans la mobilité	GRDF
MOB.5	Mobilité	Report modal	Diminution des consommations	Accompagner le développement de l'usage du vélo sur le territoire (via l'aménagement, des dispositifs de soutien, de l'animation et de la promotion des usages)	CAPI
MOB.6	Mobilité	Report modal	Diminution des émissions GES	Consolider et étendre l'accompagnement au changement des pratiques de mobilité auprès des entreprises (PDIE)	CAPI
MOB.8	Mobilité	Alternative à la voiture individuelle	Diminution des émissions GES	Identifier et expérimenter de nouvelles pratiques d'alternatives de covoiturage (covoiturage spontané, mise à jour en temps réél…)	CAPI
MOB.12	Mobilité	Alternative à la voiture individuelle	Diminution des émissions GES	Accompagner le développement de l'usage du vélo sur le territoire	APIE
MOB.13	Mobilité	Innovation et démonstration	Lutte contre la pollution de l'air	Etude d'opportunités sur les motorisations alternatives	TENNERDIS

Actions en cours de réflexion :

	Thématique	Chantier	Axe	Libellé action	Pilote
MOB.7	Mobilité	Report modal	Diminution des émissions GES	Accompagner le changement des pratiques de mobilités au sein des collectivités (PDA)	CAPI
MOB.9	Mobilité	Alternative au carburant	Lutte contre la pollution de l'air	Renouveler la flotte des collectivités avec des véhicules propres (électrique et étudier possibilités GNV)	CAPI

MOB.10	Mobilité	Changements de comportements	Lutte contre la pollution de l'air	Etudier l'opportunité de limiter la vitesse à 110 km/h sur le tronçon autoroutier de l'A43	CAPI
MOB.11	Mobilité	Changements de comportements	Diminution des émissions GES	Etudier l'opportunité de développer des télécentres sur le territoire	CAPI

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Accompagner les communes pour l'approvisionnement de leur restauration collective en produits Bio et/ou locaux

Axe : Diminution des consommations

Objectif: Augmenter la part des produits Bio/locaux dans la restauration collective

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Agriculture et alimentation

Cible : Communes

Chantier : Circuits courts

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2019

Maturité : En cours d'expérimentation

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Cette action est basée sur deux contextes. D'une part le contexte réglementaire qui pousse les communes à introduire de plus en plus des produits Bio et/ou locaux dans leurs restaurations ce qui mène à l'évolution des règles légales. D'autre part, le contexte lié à la crise sanitaire qui évoque l'impact de la restauration industrielle sur la santé humaine. De ce fait, cette action a pour objectif de maintenir l'activité agricole sur le territoire et d'encourager la production bio. Ainsi, afin d'aboutir à ces objectifs, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère accompagne ses communes, qui éprouvent un manque d'outils pour imposer les produits bio/locaux dans leurs cahiers des charges, pour améliorer la qualité de la restauration collective gérée par ces dernières.

Description de l'action

Recenssement des modes de fonctionnement des communes.
Diagnostic de l'existant.
Recenssement des besoins des communes.
Proposition d'actions (accompagnement individuel, organisation de voyages d'étude, accompagnement pour la structuration de groupement de demande).
Etude l'opportunité de création d'une cuisine centrale si besoin.

Etat d'avancement de l'action

50%

Objectifs

Rencontrer toutes les communes d'ici 2025 pour finaliser le recensement et le diagnostic.
Respecter les objectifs réglementaires.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : CDA38 ; ADABIO ; Les communes ; Les sociétés de restauration

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Accompagner les communes pour l'approvisionnement de leur restauration collective en produits Bio et/ou locaux

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Pourcentage de produits bio/locaux utilisés dans les repas (approvisionnement).

Indicatuers de suivi: Nombre de communes accompagnées ; Nombre de repas livrés par an par les communes accompagnées.

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Temps de travail des agents ; Organisation des évènements/études et/ou financement d'acc

Gains Carbone

Non mesurable

Commentaire sur l'avancement

Pas de sollicitations de la part des communes actuellement.
L'évolution est liée à la demande des communes.

Evaluation environnementale stratégique

Potentielle diversification des cultures locales et conversion vers la labellisation Bio pour répondre à la demande => amélioration de la biodiversité et de la qualité des sols, de l'eau et de l'air, effet positif a priori sur la santé des populations
Amélioration de la qualité des repas servis => effet positif sur la santé des enfants
Attention à porter aux émissions de GES dues au transport des marchandises afin de les limiter au maximum

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Préserver les terres agricoles sur le territoire

Axe : Stockage carbone

Objectif: Préserver les terres agricoles

Type d'action: Prospection

Thématique : Agriculture

Cible : Agriculteurs, Communes

Chantier : Aménagement

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2018

Maturité : En cours d'élaboration

Durée de l'action : mise en place sur 2 ans

Contexte

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est un territoire en développement, avec d'importantes surfaces qui deviennent des zones d'activité, des zones d'habitat, des zones concernées par des infrastructures liées à la circulation.... Cela se traduit par une vitesse d'artificialisation des terrains agricoles importante : Entre 2012 et 2016, ce rythme est de 9,4 m² urbanisés/an/ha de SAU. Afin de préserver certains secteurs, la CAPI souhaite mettre en place une protection règlementaire donnant de la lisibilité à long terme sur la vocation agricole de ces zones.

Description de l'action

cette action se traduit par : une protection règlementaire et un programme d'actions

Etat d'avancement de l'action

50%

Objectifs

A court terme : mise en place de ce périmètre
à moyen terme : étendre ce périmètre.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : Agriculture et Environnement

Partenaires/ contributeurs : communes, Département de l'Isère, chambre d'agriculture

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Préserver les terres agricoles sur le territoire

Indicateurs

Indicateurs de résultat: mise en place de cet outil

Indicateurs de suivi: Nombre d'hectares classés en zones protégées par un outil de type PAEN ou ZAP

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Environ 15 000 € /an

Gains Carbone

cette action permet de préserver une surface agricole susceptible de stocker ou dé-stocker du carbone.

Commentaire sur l'avancement

Avancement normal de la procédure qui devrait être soumise prochainement à enquête publique.

Evaluation environnementale stratégique

Limitation forte du déstockage de carbone dû à l'artificialisation des sols voire renforcement du stockage.
Gestion des terres sur le long terme autorisant une logique d'investissement nécessaire pour intégrer pleinement la préservation de la biodiversité, de l'eau et des sols.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Développer les circuits courts auprès des agriculteurs et des particuliers

Axe :	**Diminution des consommations**		
Objectif:	rapprocher les consommateurs des agriculteurs locaux		
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	Agriculture et alimentation	*Cible :*	Agriculteurs, particuliers
Chantier :	Circuits courts	*Périmètre :*	CAPI
Année du démarrage :	2016		
Durée de l'action :	reconduction annuelle		

Contexte

La CAPI compte 11 000 hectares agricoles, dont près de 70% sont consacrés aux culltures céréalières.Plusieurs exploitations travaillent aujourd'hui déjà en circuit-court mais leur production reste marginale au regard des besoins de consommation des habitants.

Description de l'action

Etudier l'opportunité pour la CAPI de soutenir le développement de circuits courts pour permettre de rapprocher les consommateurs des agriculteurs locaux.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : A l'étude

Objectifs

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :EDAA

Partenaires/ contributeurs :
Chambre d'agriculture, agriculteurs

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Développer les circuits courts auprès des agriculteurs et des particuliers

Indicateurs

Indicateurs de suivi : Nombre d'agriculteurs intégrés dans un circuit de vente en circuit court; nombre d'adhérents aux démarches circuits courts du territoire;

Indicateurs de résultat : CA réalisé par les agriculteurs en vente en circuit court

Eléments financiers

pas de budget fléché sur cette action

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Cette action pourrait être mise en œuvre via le déploiement de l'outil PAEN et de son plan d'action sur certaines communes de la CAPI, ou la mise en œuvre de mesures compensatoires collectives qui pourraient faire émerger une demande de diversification de leur production par les agriculteurs impactés.

Evaluation environnementale stratégique

Potentielle diversification des cultures locales et conversion vers la labellisation Bio pour répondre à la demande => amélioration de la biodiversité et de la qualité des sols, de l'eau et de l'air, effet positif a priori sur la santé des populations
Amélioration de la qualité de l'alimentation des habitants => effet positif sur la santé
Attention à porter aux émissions de GES dues au transport des marchandises afin de les limiter au maximum : circuits de distribution à optimiser en ce sens

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **GRDF**

Titre de l'action : **Accompagnement sur les orientations énergétiques des zones d'Aménagement et lotissements**

Axe :	**Adaptation au changement climatique**		
Objectif:	Déclinaison des ambitions du territoire sur les zones d'aménagement		
Type d'action:	Création/gestion de service(s)		
Thématique :	Aménagement	*Cible :*	
Chantier :	Aménagement	*Périmètre :*	
Année du démarrage :			
Durée de l'action :			

Contexte

1) Réduction des consommations d'énergie et production d'EnR dans le cadre de la démarche TEPOS/TEPCV;
2) Démarche de maitrise foncière et création de nouvelles zones d'aménagement;
3) Des zones urbaines existantes (forte présence électrique, etc.)

--> Décliner les ambitions de CAPI dans les projets d'aménagement neuf et lotissements mais également dans les zones existantes, notamment à destination des acquereurs de lots.

Description de l'action

Accompagnement de GRDF sur les projets d'aménagement en différentes phases:
- En phase de réflexion, faire émerger de nouvelles approches innovantes concernant les projets d'aménagement (maitrise de l'énergie, mobilité verte, utilisation de gaz vert local, etc.) grâce à notre capacité à mettre en relation les différents acteurs de la filière Energie/Bâtiment ;
- En phase conception, appui aux études énergétiques aupres de l'équipe conception et Maîtrise d'Œuvre, comparaison de différents scénarios énergétiques (Gaz vert, Electrique, Réseau de Chaleur, etc.) et étude de mixité des solutions GN + EnR à l'échelle du quartier, de l'îlot ou du bâtiment.
- En phase commercialisation, accompagnement des acquéreurs de lot dans le choix de solutions énergétiques performante GN + EnR à l'échelle du bâtiment.
- Cohérence territoriale: GDRF peut également vous accompagner dans le fléchage des Garantie d'Origine Biométhane produites localement vers des projets d'aménagement.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours d'élaboration

Objectifs

Réduction des consommations d'énergie
Valorisation des EnR produites localement

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
DGA Développement du Territoire
Délégation Générale à la Transition Ecologique

Partenaires/ contributeurs :
GRDF

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **GRDF**

Titre de l'action : **Accompagnement sur les orientations énergétiques des zones d'Aménagement et lotissements**

Indicateurs

Eléments financiers

Financé par l'ATRD5 donc à charge nulle pour CAPI - sauf commande d'études spécifiques détaillées sur devis

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Veiller à évaluer les préconisations de solutions de fourniture d'énergie au regard de leurs impacts environnementaux

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **GRDF**

Titre de l'action : **Accompagnement sur les orientations énergétiques des plu-plui**

Axe :	**Adaptation au changement climatique**		
Objectif:	Déclinaison des ambitions du territoire sur les zones d'aménagement		
Type d'action:	Création/gestion de service(s)		
Thématique :	Aménagement	*Cible :*	
Chantier :	Aménagement	*Périmètre :*	
Année du démarrage :			
Durée de l'action :			

Contexte

1) Réduction des consommations d'énergie et production d'EnR dans le cadre de la démarche TEPOS/TEPCV;
2) Démarche de maitrise foncière et création de nouvelles zones d'aménagement;
3) Des zones urbaines existantes (forte présence électrique, etc.)

--> Décliner les ambitions de CAPI dans les projets d'aménagement neuf et lotissements mais également dans les zones existantes, notamment à destination des acquereurs de lots.

Description de l'action

Accompagnement de GRDF sur les projets de revision des PLU -PLUI
- En phase de réflexion, faire émerger les dents creuses sur les zones desservies en gaz naturel;
- En phase conception, appui aux études énergétiques aupres de l'équipe pour optimisation de la desserte gaziere sur les communes concernées.
- En phase de validation des PLU-PLUI, accompagnement des acquéreurs de lot dans le choix de solutions énergétiques performante GN + EnR à l'échelle du bâtiment.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours d'élaboration

Objectifs

Réduction des consommations d'énergie
Valorisation des EnR produites localement

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
DGA Développement du Territoire
Délégation Générale à la Transition Ecologique

Partenaires/ contributeurs :
GRDF

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **GRDF**

Titre de l'action : **Accompagnement sur les orientations énergétiques des des plu-plui**

Indicateurs

Eléments financiers

Financé par l'ATRD5 donc à charge nulle pour CAPI - sauf commande d'études spécifiques détaillées sur devis

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Veiller à évaluer les préconisations de solutions de fourniture d'énergie au regard de leurs impacts environnementaux

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Proposer des outils et préconisations pour le développement durable des ZAC (avec zoom sur la logistique)

Axe : Production ENR

Objectif: Inscrire des préconisations d'aménagement durable de la CAPI

Type d'action: Prospection

Thématique : Aménagement

Cible : EPCI

Chantier : Innovation et démonstration

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2017-2019

Maturité : A l'étude

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

La CAPI est un territoire à fort potentiel d'urbanisation, ainsi il est labellisé Territoire à Energie Positive. De ce fait, afin de respecter les objectifs de destination TEPOS, la CAPI encourage les projets liés à l'manégement et la construction durable. Pour cela, elle a inscrit cette dans son Plan Climat Air Energie Territorial afin d'inscrire des préconisation en termes d'aménagement durable qui visent le développement du territoire.

Description de l'action

Travailler sur un projet pour faire la preuve par exemple (la zone de Chesnes).
Approuver les documents de préconisation et définir les bonnes pratiques.

Etat d'avancement de l'action

40-50%

Objectifs

L'appropriation par différentes parties prenantes d'aménagement durable afin que toutes les zones de la CAPI soient aménagées.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique climat - Direction de l'aménagement de la CAPI

Partenaires/ contributeurs :

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Proposer des outils et préconisations pour le développement durable des ZAC (avec zoom sur la logistique)

Indicateurs

*Indicateurs de résultat: E*n fonction des objectifs de la zone ; Application des préconisations dans toutes les actions d'aménagement portées par la CAPI

Indicatuers de suivi: Etudes réalisée et production de préconisations concrètes et outils validés opérationnels ; Exprérimentation des préconisations sur une ZAC test

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI :

Gains Carbone

cas par cas , gain carbone théorique sur la zone test

Commentaire sur l'avancement

La phase d'étude est déjà lancé.
La phase de discussion avec les partenaires est entammée.

Evaluation environnementale stratégique

Effets positifs attendus sur la biodiversité et la qualité des sols et de l'eau par rapport à l'aménagement classique des ZAC : préconisation de multifonctionnalité des espaces, limitation maximum des impacts

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ESP 1

Rénover le parc d'éclairage public CAPI

Axe : Diminution des consommations

Objectif: Réduction des consommations pour l'éclairage public

Type d'action: Création/gestion d'équipements

Thématique : Espaces publics

Cible : Communes

Chantier : Eclairage public

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2019

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

La CAPI gère aujourd'hui l'éclairage public sur l'ensemble des voiries publiques (voiries communales, communaitaires et départementales). Cela représente 18 000 points lumineux, 650 armoires de commande d'éclairage, soit une consommation électrique annuelle de 10 800 000 kWh pour un coût annuel d'environ 1 300 000 € TTC. suite au diagnostic technique global du parc d'éclairage public réalisé en 2008, les constats sont les suivants : identification de zones vieillissantes qu'il est prioritaire de réhabiliter et de l'opportunité de profiter de cette réhabilitation globale pour aller plus loin dans la maîtrise de l'énergie sur ce volet. Une stratégie de réduction des consommations électriques a été formalisée et est ainsi mise en oeuvre depuis 4 ans. L'appui TEPCV permettra d'accélérer la dynamique de réhabilitation du parc en LED, en quantité d'équipements mais surtout en qualité.

Description de l'action

L'équipement de 70% des armoires de commande avec des horloges astronomiques.
Remplacement des points lumineux (4500 points remplacés par an) pour les points pérennes.
Finalisation de l'équipement des armoires de commande avec des horloges astronomiques plus rapidement que prévu.
Au lieu du remplacement des ballons fluos et des sofium haute pression par des lampes à iodure métalliques, passage directement en LED, pour les points lumineux pérennes.
La mise en place des horloges astronomiques permettra la dimunition de l'éclairement (entre minuit et 5h) pour tous les points lumineux en LED.
Une expérimentation pourra également être lancée pour tester l'extinction de l'éclairement (entre minuit et 5h) avec la commune de la Verpillière et potentiellement Maubec et Succieu.

Etat d'avancement de l'action

Objectifs

Réduction de la consommation de 2 000 000 kWh envison, soit près de 20% de diminution des consommations pour l'éclairage public par rapport aux consommations actuelles.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : CAPI - Eclairage public et infrastructures

Partenaires/ contributeurs :

Fiche Action PCAET de la CAPI

Rénover le parc d'éclairage public CAPI

Indicateurs

Indicateurs de résultat:

Indicatuers de suivi: Nombre d'horloges astronomiques installées ; Nombre de KWh consommés ; Nombre de points lumineux passés en LED

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : 222 000 € (Achats d'équipements ; Travaux d'installation, génie civil et réflexion des réseau associés ; Supports de communication afférents)

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Couplée à la politique d'extinction d'éclairage nocturne et optimisation de l'éclairage => amélioration de la biodiversité
Amélioration et optimisation du fonctionnement des mâts => limitation des travaux d'infrastructures, amélioration des sols et de l'eau

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ESP 2

Préserver les espaces naturels labellisés (Espace Naturel Sensible et Réserve Naturelle Régionale) via l'élaboration et la mise en oeuvre de plans de gestion

Axe :	**Stockage carbone**	
Objectif: Améliorer la biodiversité sur le territoire		
Type d'action:	Création/gestion de service(s)	
Thématique :	Espaces publics	*Cible :*
Chantier :	Biodiversité	*Périmètre : CAPI*
Année du démarrage .	2012	
Durée de l'action :	pas de fin	

Contexte

La CAPI compte 6 espaces naturels labelisés, 1 RNR et ENS, véritables réservoirs de biodiversité sur le territoire. Pour garantir leur préservation et leur valorisation, ou la reconquète de certains milieux, des actions spécifiques sont conduites dans le cadre de plans de gestions.
En tant que gestionnaire de ces espaces, la CAPI coordonne la mise en oeuvre de ces plans de gestion.

Description de l'action

Mise en œuvre des plans de gestion validés

Etat d'avancement de l'action

Maturité :	En cours de mise en œuvre

Objectifs

améliorer la biodiversité sur le territoire

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :ED2A

Partenaires/ contributeurs : CD38, AURA,associations locales

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Préserver les espaces naturels labellisés (Espace Naturel Sensible et Réserve Naturelle Régionale) via l'élaboration et la mise en oeuvre de plans de gestion

Indicateurs

Indicateurs de suivi : Suivi des espèces témoins de l'évoltuion du climat

Indicateurs de résultat : réalisation des plans de gestion

Eléments financiers

Espace naturel sensible: aide à hauteur de 54% du département
Espace naturel : aide à hauteur de 50% de la région

Gains Carbone

La préservation de ces zones en espaces naturels sensibles ou réserves naturelles régionales permet de stocker du carbone. Il est difficile de connaitre précisément le gain.

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Evaluation environnementale stratégique

Effet positif attendu sur la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'eau, de l'air et des sols

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Préserver, restaurer la qualité de l'eau des captages prioritaires et stratégiques

Axe : Tous

Objectif: Préserver la qualité de l'eau

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Espaces publics

Cible : Agriculteurs, particuliers

Chantier : Prévention des risques et qualité des milieux

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2019

Maturité : En cours de fonctionnement

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Sur le territoire de la CAPI, certains captages d'eau connaissent des problèmes de qualité de l'eau avec des dépassements des taux de nitrates ou de pesticides atteignant ou dépassant les taux autorisés.
La CAPI a fait le choix :
- d'interconnecter les réseaux en privilégiant une ressource fiable d'un point de vue qualitatif et quantitatif pour alimenter les communes concernées
- d'abandonner des captages non fiables
- de mettre en veille certains autres captages afin d'avoir le temps de mettre en place des mesures visant à reconquérir la qualité de l'eau, pour pouvoir, à terme, s'en resservir.

Description de l'action

définition des aires d'alimentation des captages, réaliser un état des lieux des pratiques, engager les agriculteurs et les particuliers à mettre en oeuvre les actions nécessaires à la préservation de la qualité des eaux.

Etat d'avancement de l'action

50%

Objectifs

A long terme : avoir la meilleure qualité d'eau possible.
A court terme : Contractualiser avec les agriculteurs

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : Agriculture et Environnement ; Eau et Assainissement

Partenaires/ contributeurs : CDA38 ; SMABB

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ESP 4

Préserver, restaurer la qualité de l'eau des captages prioritaires et stratégiques

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Les résultats d'analyse de la qualité de l'eau.

Indicateurs de suivi: définition des aires d'alimentation de captage ; Surfaces agricoles engagées dans des démarches contractuelles

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : 270 000 euros

Gains Carbone

non estimables

Commentaire sur l'avancement

travail avec les agriculteurs et les acteurs économiques de la filière.

Evaluation environnementale stratégique

Santé humaine : préserver la santé des consomateurs
Economique : privilégier des ressources locales
Effet positif attendu sur la qualité de l'eau, des sols et la santé des populations

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ESP 5

Accompagner les entreprises dans la gestion plus vertueuse de leur process

Axe :	**Lutte contre la pollution de l'air**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	Animation	*Cible :*	Entreprises
Chantier :	Changements de comportements	*Périmètre :*	CAPI
Année du démarrage :			
Durée de l'action :			

Contexte

Plusieurs épisodes de nuisances olfactives ont été constatés à Bourgoin-Jallieu et ont conduit à la mise en place de réunions publiques durant lesquelles il est ressorti de lapart de la population un besoin de communication, d'explication, et d'objectivation de ces nuisances. Côté entreprises le constat a été fait d'un manque de communication sur leur engagement à être plus vertueux et sur les moyens mis en oeuvre pour améliorer les process et réduire la pollution atmosphérique.

Description de l'action

rendre lisible et communiquer sur les moyens mis en œuvre par les entreprises du territoire pour réduire les rejets atmosphériques de substances poluantes. Inciter, par l'exemple, les entreprises qui ne font rien à s'engager dans des démarches vertueuses. Fédérer les bonnes volontés autour d'une charte de bonne conduite et mettre en lumière les initiatives et les actions vertueuses au moyen de remise de trophés lors d'une soirée dédiée (presse etc...)

Etat d'avancement de l'action

Maturité : A l'étude

Objectifs

engager les entreprises du territoires à agir pour le maintien de la qualité de l'air et le faire savoir

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :ED2A/DEV ECO

Partenaires/ contributeurs : ATMO AuRA, CCI

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Accompagner les entreprises dans la gestion plus vertueuse de leur process

Indicateurs

Indicateurs de suivi : Rédaction de la Charte

Indicateurs de résultat : le nombre d'entreprise engagées (signataires/lauréats des trophés)

Eléments financiers

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

conditions de reussite: utiliser les reseaux existants : CCI Chambre des métiers pour fédérer et créer une dynamique.
Informer les entreprises sur les enjeux de la qualité de l'air.
Facteurs limitants: le temps, les bonnes volontés, le portage politique

Evaluation environnementale stratégique

Amélioration de la qualité de l'air par la limitation des polluants atmosphériques
Effet positif sur la santé des populations

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

MOB 1

Accompagner et préconiser le développement des pratiques de covoiturage

Axe : Diminution des émissions GES

Objectif: Encourager la pratique du covoiturage tout en sécurisant les pratiques existantes

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportements

Thématique : Mobilité

Cible : Citoyens

Chantier : Alternative à la voiture individuelle

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2009

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Le développement du phénomène de covoiturage a entraîné une pratique de stationnement sauvage aux bords des échangeurs, posant des réels problèmes de sécurité et d'aménagement. L'utilisation des parkings des échangeurs autoroutiers n'est pas en rapport avec leur fonction première, soit le stationnement des véhicules des agents en service de l'A43. On constate en effet que ces parkings sont véritablement accaparés dès l'heure de pointe du matin par des usagers se rendant dans la métropole lyonnaise, ceux-ci se donnent rendez-vous pour faire du covoiturage afin de diviser les coûts de déplacements (essence, péage, ...). Cette demande toujours croissante (du fait de l'augementation du coût des transports), conduit à des phénomènes de stationnement anarchique peu sécuritaires.

Description de l'action

En 2009/2010 la CAPI a réalisé son Schéma Directeur d'aménagement des parkings de covoiturage en vue de définir une programmation de parkings relais et d'aires de covoiturage.
L'objectif principal est alors d'encourager la pratique du covoiturage en établissant un réseau de parkings permettant un véritable maillage à l'échelle du territoire et en sécurisant les pratiques existantes.
Afin de mettre en œuvre la réalisation des travaux d'aménagement des parkings de covoiturage sur le territoire, en 2012 la CAPI a mandaté SARA.

Etat d'avancement de l'action

80%

Objectifs

Encourager la pratique du covoiturage tout en sécurisant les pratiques existantes

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transports

Partenaires/ contributeurs : Service Infrastructures CAPI, Centre technique CAPI, Communes ; SARA ; APRR (AREA) ; Département

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

MOB 1

Accompagner et préconiser le développement des pratiques de covoiturage

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Taux de fréquentation des parkings
Indicatuers de suivi: Nombre de places de parking aménagées ; Taux de fréquentation des parkings

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI :PPI 2018/2020 540 000 € TTC par an en moyenne

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

La CAPI dispose de 7 parkings de covoiturage et de près de 575 places de stationnement.
Saint Quentin Fallavier - Chesnes A43 : 150pl / Tx d'utilisation : 130%
Ruy-Montceau - Lavaizin parking : 48pl / Tx d'utilisation : 5%
Villefontaine - Stade de la prairie 60pl / Tx d'utilisation : 10%
Nivolas Vermelle - Ruffieu : 32pl / Tx d'utilisation : 10%
SaintSavin - Flosailles : 36pl/ Tx d'utilisation : 25%
Bourgoin-Jallieu La Grive – A43 : 121pl / Tx d'utilisation : 100%
Villefontaine The Village – A43 128pl / Tx d'utilisation : 50%
Plusieurs années après la mise en place de ces parkings on constate qu'ils sont fréquentés de manière hétérogène. Les parkings situés le long des voies structurantes et pénétrantes de la CAPI sont assez peu utilisés bien que plusieurs dizaines de milliers de VL passent devant quotidiennement.
Seuls les parkings situés à proximité des échangeurs autoroutiers sont vraiment utilisés et sont même saturés.

Les parkings Chesnes A43 et La Grive A43 vont etre agrandis respectivement en 2018 et 2019

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

Fiche Action PCAET de la CAPI

MOB 2

Identifier les possibilités d'évolution du réseau RUBAN

Axe : Lutte contre la pollution de l'air

Objectif:

Type d'action: Création/gestion d'équipements

Thématique : Mobilité

Cible : Citoyens et usagers RUBAN

Chantier : Développement du réseau RUBAN

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2019-2021

Maturité : Prospection

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

La CAPI finance et développe le réseau de transport RUBAN sur l'ensemble des 22 communes de son périmètre. Dans le cadre de la convention de délégation de service public (DSP – 2015/2021), la CAPI délègue l'exploitation du réseau de transport RUBAN à la société Keolis Porte de l'Isère.

Description de l'action

L'objectif est de proposer un réseau de transport répondant aux besoins d'un maximum d'usagers.

Etat d'avancement de l'action

25%

Objectifs

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique

Partenaires/ contributeurs : Keolis Porte de l4isère

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

MOB 2

Identifier les possibilités d'évolution du réseau RUBAN

Indicateurs

Indicateurs de résultat: fréquentation du réseau RUBAN, nombre de titres vendus
Indicatuers de suivi: nombre de validations

Eléments financiers

Contrat de DSP
ajsutements du réseau

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Développement du réseau de transport en tenant compte des contraintes budgétaires :
- ajustements horaires,
- développement de lignes à destination des zones d'activités,
- amélioration des correspondances TER

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Identifier les possibilités d'évolution du parc de bus RUBAN

Axe : Lutte contre la pollution de l'air

Objectif:

Type d'action: Création/gestion d'équipements

Thématique : Mobilité

Cible : Citoyens

Chantier : Alternative au carburant

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2019-2021

Maturité : Prospection

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Dans le cadre de la convention de délégation de service public (DSP – 2015/2021), la CAPI délègue l'exploitation du réseau de transport RUBAN à la société Keolis Porte de l'Isère. La collectivité fait l'acquisition des véhicules de transports urbains qu'elle met à disposition de son exploitant. Les opérations de maintenance sont à la charge de Keolis Porte de l'Isère.

La CAPI s'engage à renouveler ces biens conformément aux dispositions suivantes :

o l'âge moyen et maximum du parc
o Accessibilité : les véhicules doivent répondre aux dernières normes en matière d'accessibilité,
o Environnement : les véhicules doivent répondre aux dernières normes en matière de respect de l'environnement (EURO 6 pour les véhicules DIESEL).

Description de l'action

Afin de respecter les engagements contractuels en matière de renouvellement du parc de véhicules (contrat de DSP), la CAPI prévoit une enveloppe budgétaire annuel de 925 000 € TTC (busget annexe Transport - Invetsissement).

La CAPI mène une réflexion prospective autour des nouvelles technologies proposées par les constructeurs pour sortir progressivement du DIESEL. Le choix d'une technologie est impactant pour la Collectivité et doit s'inscrire dans une démarche globale du territoire (exemple de la Méthanisation).

La fiche ACTION actuelle prend en compte les consommations des véhicules RUBAN (uniquement DIESEL).
Les véhicules renouvelés depuis 2013 respectent la dernière norme environnementale en vugueur (EURO 6), cette technologie permet de réduire les emissions de polluants.

Etat d'avancement de l'action

25%

Objectifs

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique

Partenaires/ contributeurs : Keolis Porte de l4isère

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Identifier les possibilités d'évolution du parc de bus RUBAN

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Pourcentage de véhicules EURO 6 dans le parc RUBAN actuel
Indicatuers de suivi: Age du parc ; Consommation carburant et type de carburant

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI :renouvellement annuel du parc RUBAN (enveloppe de 925 000 € TTC)

Gains Carbone

chiffrage des gains EURO 6 par rapport aux normes environnementales inférieures

Commentaire sur l'avancement

Aujourd'hui renouvellement du parc avec des véhicule DIESEL EURO 6

Réflexion prospective à l'échelle de CAPI sur les nouvelles technlogies (déscision non arrêtée à ce jour - juillet 2018)

Evaluation environnementale stratégique

Effet positif attendu : amélioration de la qualité de l'air par l'amélioration de la motorisation des véhicules (conversion élec ou gaz ou véhicules répondant aux normes supérieures)

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **GRDF**

Développement du GAZ dans la MOBILITE

Axe :	**Lutte contre la pollution de l'air**		
Objectif:			
Type d'action:	Création/gestion de service(s)		
Thématique :	Mobilité	*Cible :*	
Chantier :	Alternative au carburant	*Périmètre :*	
Année du démarrage :			
Durée de l'action :			

Contexte

Description de l'action

Développer l'usage du GNV et BioGNV produit localement (STEP) dans la flotte RUBAN et CTM CAPI et collectivités Poursuivre le développement de la flotte BOM avec le SMND Orienter la commande publique travaux pour inciter l'usage par les entreprises partenaires de curburants propres Etudier l'intérêt pour les acteurs économique d'une 2ème station de desserte GNV sur le territoire de CAPI (vers Bourgoin-Jallieu)

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

Diversifier les carburants "propres" Améliorer la qualité de l'air Flécher les garanties d'origine produites sur le territoire vers la mobilité locale

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : GRDF-CAPI

Partenaires/ contributeurs : RUBAN SMND Syndicats pro et fédérations PIL'es

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **GRDF**

Développement du GAZ dans la MOBILITE

Indicateurs

Gains CO2 à calculer

Eléments financiers

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Effet positif attendu : amélioration de la qualité de l'air par l'amélioration de la motorisation des véhicules (conversion élec ou gaz ou véhicules répondant aux normes supérieures)

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

MOB 5

Accompagner le développement de l'usage du vélo sur le territoire (via l'aménagement des dispositifs de soutien, de l'animation et de la promotion des usages)

Axe : Diminution des consommations

Objectif:

Type d'action: Création infrastructures/gestion de services

Thématique : Mobilité

Cible : Citoyens, actifs

Chantier : Report modal

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2019

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Une des orientations stratégiques du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la CAPI, qui a été validé fin 2010, porte sur un plan d'actions en faveur des modes doux et des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
Trois actions concernent directement les aménagements cyclables :
Action 8 : Un développement des liaisons cyclables d'agglomération à usage quotidien,
Action 9 : Des aménagements de voirie prenant systématiquement en compte les modes doux,
Action 11 : Des services pour accompagner les aménagements en faveur des modes doux.

Par ailleurs, le PDU a mis en avant que la part modale du vélo était de l'ordre de 1% des déplacements (à l'échelle du SCOT) avec comme objectif d'évolution d'atteindre les 3% pour 2020.

C'est dans ce contexte que la CAPI a initié l'élaboration de son schéma directeur vélo en 2010.

Le plan d'actions du Schéma Directeur Vélo de la CAPI comporte 4 axes stratégiques :
Le Développement du réseau cyclable
Les services liées à la pratique du vélo,
L'incitation et la communication autour de la pratique du vélo
Les moye,s humains et techniques

Description de l'action

Le schéma directeur vélo détermine et permet de programmer les liaisons cyclables d'intérêt communautaire à réaliser afin de créer un réseau cyclable structurant à l'échelle de l'agglomération. Le schéma directeur vélo de la CAPI prévoit également de déployer des services favorisant l'usage du vélo. Enfin, il permet d'encourager la pratique du vélo par le biais d'actions de communication.

Etat d'avancement de l'action

80%

Objectifs

Développer la pratique du vélo sur le territoire

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transports

Partenaires/ contributeurs : Direction Infrastrucutres et Transition Energétique de la CAPI, Région, Départements, Communes, APIE-Osez l'vélo

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Accompagner le développement de l'usage du vélo sur le territoire (via l'aménagement des dispositifs de soutien, de l'animation et de la promotion des usages)

Indicateurs

Indicateurs de résultat:

Indicatuers de suivi: Fréquentation des pistes ; Nombre d'arceaux vélos implantés ; Nombre de kilomètre aménagés ; Part modale vélo

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : 495 000€ TTC / an inscrits au PPI

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

68,8 km de réseau existant
25 km de réseau structurant
43,8 km de réseau de maillage
soit : 63% de réseau SDV 2022 / 45% de réseau SDV 2027

Mise en place d'un service de location de 25 VAE dans le cadre de la DSP RUBAN
Aide à la création d'un atelier de réparation associatif et d'une vélo-école pour adulte
Installation de 120 arceaux vélo devant les bâtiments communautaires et 360 arceaux répartis sur les communes de la CAPI.

Mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat VAE pour les habitants 2013-2015 274 subventions attribuées.
Mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat VAE pour les établissements ayant mis en place un PDM : 10 aides attribuées

Réalisation de campagne de communication et d'une cartographie des itinéraires conseillés, mis à jour en 2018

Achat de compteurs
Réalisation d'un Schéma Directeur de Jalonnement Cyclable communautaire

Evaluation environnementale stratégique

Veiller à un aménagement stratégique du point des sources de pollutions atmosphériques

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Consolider et étendre l'accompagnement au changement des pratiques de mobilité auprès des entreprises (PDIE)

Axe : Diminution des émissions GES

Objectif: Développer les pratiques "alternatives" à l'automobile et les nouvelles formes de mobilité

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Mobilité

Cible : Etablissements publics et privés

Chantier : Report modal

Périmètre : CAPI

Année du démarrage . 2012

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

L'évolution des pratiques en matière de mobilité passe à la fois par une amélioration de l'offre alternative à l'automobile ainsi que par une sensibilisation et une iniciation à l'utilisation des modes doux et des transports en commun en montrant les avantages pratiques, économiques et environnementaux.
Les Plans de Dépalcements développés au sein des entreprises et des administrations (PDE/PDA) depuis quelques années permettent de répondre à ce souci de sensibilisation et d'incitation par le biais d'une approche individualisée permettant d'évaluer les potentialités des comportements modaux de chaque employé et d'identifier les outils pour capter ce potentiel.

Description de l'action

Depuis 2012, la CAPI et la CCI Nord Isère ont piloté le lancement de deux PDIE et accompagnent les établissements publics et privés dans leurs démarches de management de la mobilité. La CAPI assure un travail de conseil et accompagnement des établissements et collectivités qui souhaitent travailler sur le management de la mobilité de leurs collaborateurs et qui souhaitent mettre en place des mesures d'incitation au report modal.
Egalement, la CAPI veille à promouvoir et adapter l'utilisation des modes de déplacement alternatifs à la voiture en solo en fonction des besoins des établissements et actifs (évolution service Flexibus, aide à l'achat VAE Pro, organisation d'événementiels, etc).
Chacun de ces projets est piloté en transversalité avec l'ensemble des services touchés par cette thématique tels que la direction du développement économique, la direction transition énergétique, la direction des Infrastructures.

Etat d'avancement de l'action

Objectifs

Réduire la part modale de la voiture en solo sur les trajets

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transports

Partenaires/ contributeurs : CCI NI ; ADEME; La Région

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Consolider et étendre l'accompagnement au changement des pratiques de mobilité auprès des entreprises (PDIE)

Indicateurs

Indicateurs de résultat:

Indicatuers de suivi: Nombre d'établissements adhérents ; Nombre de salariés dans les entreprises adhérentes

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI :
PDIE Parc technologique
Plan financement lancement : 14 640€ TTC 50% CCI NI 20% Etablissements 30% CAPI (+subvention Région Auvergne Rhône Alpes 50% ETP pendant 3ans)

PDIE Chesnes
Plan financement lancement : 36 000€ TTC 50% CCI NI 25% par la CAPI 25% par les entreprises (dans la limite de 4€/salarié)

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

PDIE Chesnes
La 1ère expérience de Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) créé en 2012. Le dispositif a été évalué en 2016.
Quelques chiffres :
Nombre d'établissement impliqués : 19.
Nombre de salariés concernés : 3500.
Plan financement lancement : 36 000€ TTC 50% CCI NI 25% par la CAPI 25% par les entreprises (dans la limite de 4€/salarié)
PDIE Parc Technologique
En 2012-2013, une étude a été mené par la CCI Nord Isère, en partenariat avec les services de la CAPI. Suite à cela, en 2014 un deuxième PDIE a été lancé.
Quelques chiffres :
Nombre d'établissements signataires: 12.
Nombre de salariés concernés : 760 soit environ 50% de l'effectif du parc.

Organisation et participation au challenge mobilité régional "au travail, j'y vais autrement"

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Identifier et expérimenter de nouvelles pratiques d'alternatives de covoiturage

Axe : Diminution des émissions GES

Objectif:

Type d'action: Création/gestion de service

Thématique : Mobilité

Cible : Actifs

Chantier : Alternative à la voiture individuelle

Périmètre : CAPI, Métropole, Saint Exupery

Année du démarrage : 2017-2019

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

La voiture individuelle est très utilisée avec un faible taux d'occupation pour les trajets pendulaires entre la Métropole de Lyon et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère et au sein de notre territoire entre les communes rurales et les pôles d'attractivité tels que les gares SNCF et ZAE. Cette situation a des conséquences majeures en termes d'environnement, de qualité de vie, d'attractivité et de congestion sur les axes routiers concernés notamment A43 RD 1006. La saturation de l'offre de transport public, la difficulté de son renforcement dans une période où les contraintes budgétaires sont fortes et la problématique de la desserte des secteurs peu denses en termes d'activité ou d'habitat conduisent à privilégier l'amélioration du taux d'occupation des véhicules particuliers.

Depuis 2009, dans le cadre du PDU, du PCET et plus récemment du dispositif TEPOS/TEPCV, la CAPI s'engage dans le développement des alternatives à la voiture individuelle. En matière de covoiturage, en 2009 un portail de mise en relation local capi-covoiturage a été créé et a rejoint le projet régional Covoit'Oura en 2015 devenu Mov'Ici en 2018, un premier schéma directeur de parking de covoiturage a été mis en place (à ce jour 6 parking sont en place) et des projets d'extension vont voir le jour. En 2015, la collectivité a souhaité étudier la pertinence de la mise en place d'un service de covoiturage dynamique innovant puis s'est associée à la Métropole lyonnaise dans le projet Innomob. Dans ce cadre, elles ont souhaité engager un travail conjoint de recherche de solutions innovantes pour améliorer les déplacements quotidiens entre leurs territoires et au sein de chacun d'eux. La démarche de référencement des solutions émergentes existantes et les contacts communs ont permis de choisir deux jeunes strat'up Ecov et Instant System.

Description de l'action

Lane est un service innovant de covoiturage quotidien qui transforme le véhicule individuel en transport collectif
Il est constitué :
- D'une application smartphone et des stations connectées : pour commander un covoiturage en temps réel même sans smartphone,
- De lignes ouvertes aux heures de pointe : pour garantir des départs rapides grâce à un pool de conducteurs sur des axes stratégiques : pour relier des pôles d'activités et assurer des correspondances efficaces avec les transports en commun

Etat d'avancement de l'action

50%

Objectifs

Développer la pratique du covoiturage

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : CAPI/Métropole de Lyon

Partenaires/ contributeurs : Agence de mobilité, Start-up, APRR, Aeroport Lyon St Exupéry, Direction transition énergétique CAPI

Fiche Action PCAET de la CAPI

Identifier et expérimenter de nouvelles pratiques d'alternatives de covoiturage

Indicateurs

Indicateurs de résultat:
Indicateurs de suivi: Nombre des personnes touhées par l'expérimentation ; Nombre de covoiturages effectués

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : 80 280€ subvention FEDER 50%

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Aujourd'hui les outils digitaux ont été créés (application, mobilité connecté, etc) et le kit de communication réalisé. Aujourd'hui le service est en phase de structuration, l'objectif étant de constituer un pool de conducteurs conséquent avant de lancer la partie « passagers » au grand public. Le volet passager est en phase d'ouverture progressive.
Le lancement grand public et l'inauguration devraient avoir lieu à l'automne 2018.

Le travail de suivi a démarré au printemps 2018 et s'étendra jusqu'à la fin de l'expérimentation, en décembre 2019.

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **APIE**

Titre de l'action : **Accompagner le développement de l'usage du vélo sur le territoire**

Axe :	**Diminution des émissions GES**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	Mobilité	*Cible :*	particuliers
Chantier :	Alternative à la voiture individuelle	*Périmètre :nord Isère*	
Année du démarrage :	2015		
Durée de l'action :	permanente		

Contexte

dans le cadre du schéma directeur vélo de la CAPI, création d'un atelier vélo associatif, participaatif et solidaire Osez l'vélo avec mise en place d'une vélo école pour les adultes

Description de l'action

atelier vélo crée en 2015, avec 1 salarié et environ 250 adhérents dont une trentaine de bénévoles permanents
démarrage en 2018 de la vélo-école avec formation au sein d'entreprises puis pour les particuliers
démarrage en 2019 de partenanariat avec des bailleurs sociaux pour des séances de vélo-école avec les habitants des sites sélectionnés

Etat d'avancement de l'action

Maturité : Suivi

Objectifs

mettre le plus de monde possible au vélo pour les aspects économie d'énergie, pollution de l'air, santé, ainsi que les aspects économique et sociétal de l'usage d'un vélo

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :APIE-OLV

Partenaires/ contributeurs :

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **APIE**

Titre de l'action : **Accompagner le développement de l'usage du vélo sur le territoire**

Indicateurs

Indicateurs de suivi : vente de vélo,nombre d'adhérents,nombre de cours de vélo-écoles

Indicateurs de résultat : fréquentation pistes cyclableset trajets domicile-travail

Eléments financiers

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

projet bien avancé
facteurs limitants: bonne volonté des bénévoles
facteurs limitants: investissements des collectivités dans les équipements: pistes cyclables, parc stationnement vélos, ….

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **TENERRDIS**

Titre de l'action : **Etude d'opportunité sur les motorisations alternatives**

Axe :	**Lutte contre la pollution de l'air**		
Objectif:			
Type d'action:	Prospection		
Thématique :	Mobilité	*Cible :*	administrations, entreprises
Chantier :	Innovation et démonstration	*Périmètre :*	
Année du démarrage	2019 /2020		
Durée de l'action :	1 an (2019/2020)		

Contexte

Sur le territoire de la CAPI, le secteur des transports est le 1er consommateur d'énergie (env. 1 055 GWh/an), soit 88 millions d'€. Le transport routier est également le 1er secteur émetteur de GES sur le territoire puisqu'il comptabilise à lui seul environ 42% des émissions de GES de la CAPI.
C'est la raison pour laquelle la collectivité s'est fixé d'ici 2030 une baisse de la consommation d'énergie dans le secteur des mobilités de 30%. Cette évolution doit porter à la fois sur les transports de marchandises (transport routier) et sur les déplacements individuels (qu'ils soient personnels ou professionnels).
La qualité de l'air est un sujet de préoccupation central pour les collectivités compte tenu de son impact sur la santé des personnes qui vivent et travaillent dans les agglomérations.

Description de l'action

Il semble important de poursuivre l'état des lieux sur les modes de déplacement de la CAPI et d'évaluer l'intérêt et les possibilités pour les administrations, d'une part (dans le cadre de son objectif de renouvellement du parc automobile) et pour les entreprises du territoire, d'autre part, à investir dans d'autres sources d'énergies : électrique, GNV, Hydrogène, hybride...
Nous proposons de cibler en priorité les déplacements individuels (voiture). L'étude devra répondre aux points suivants :
- les publics cibles pertinents (sauf si la CAPI a déjà déterminé quelles catégories seront concernées) : les plus susceptibles de pouvoir faire évoluer rapidement leurs motorisations (volonté, rythme de changement des véhicules, etc.),
- les besoins spécifiques de chacun de ces publics (autonomie, trajets, types de véhicules, aménagements, coût, etc.),
- leur perception des différentes motorisations alternatives existantes,
- le bilan par catégorie d'usages en fonction des motorisations alternatives (avantages/inconvénients, coûts,...),
- les préconisations et leviers d'action.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : A l'étude

Pour cette étude, la CAPI devra se faire aider par un cabinet Tenerrdis propose de participer à l'élaboration du cahier des charges, aux réunions de suivi, aux préconisations.

Objectifs

Définir quelles motorisations alternatives peuvent être déployées sur le territoire de la CAPI, et quelles actions celle-ci peut mettre en œuvre pour accompagner ce changement.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :

Partenaires/ contributeurs :
- Tenerrdis
- cabinet d'étude (à définir)

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **TENERRDIS**

Titre de l'action : **Etude d'opportunité sur les motorisations alternatives**

Indicateurs

- pertinence de l'approche choisie : nb d'enquêtes et entretiens réalisés, nb de réunions de partage et de présentation de l'étude et elurs modalités, essais de véhicules alternatifs, etc.
- précision des besoins du territoire (collectivité et entreprises), attentes, freins, calendrier et modalités de l'accompagnement au changement,
- un plan d'action à destination de la CAPI lui permettant d'engager des actions concrètes.

Eléments financiers

Coût d'une étude

Gains Carbone

L'étude doit permettre de les évaluer également, et ainsi de déterminer vers quelles actions la CAPI doit se tourner en priorité à court, moyen et long termes.

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Sensibiliser et accompagner les entreprises du bâtiment dans la gestion des déchets de chantier et de l'économie circulaire**

Axe :	**Tous**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement		
Thématique :	Bâtiments	Cible :	Entreprises artisanales du bâtiment
Chantier :	Réduction des déchets	*Périmètre :*	région Auvergne-Rhône-Alpes
Année du démarrage	2002		
Durée de l'action :	continue		

Contexte

Le programme d'actions « Développement Durable » 2019-2020 porté par les CAPEB contribue à faire d'Auvergne Rhône Alpes et de ses territoires une région décarbonée, à énergie positive, qui préserve son patrimoine, anticipe et s'adapte face aux changements climatiques.
Quelques chiffres-clés pour abonder dans ce sens :
- Le secteur du bâtiment représentant à lui seul plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en France
- L'artisanat du bâtiment en Auvergne - Rhône-Alpes, c'est 68 000 entreprises artisanales, 138 000 actifs dont 8 100 apprentis et 10,5 milliards € de chiffre d'affaires.

Ce programme répond notamment, totalement ou partiellement, aux objectifs-cibles de la stratégie et du plan d'actions Environnement / Energie régionaux :
- Maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique, promotion des énergies renouvelables : au travers des actions 1.1 « Plateformes de la rénovation énergétique », 1.2 « Artisans-Architectes » et 2.2 « Matériaux de construction » notamment.
- Economie circulaire - Déchets : au travers des actions 2.1 « Déchets de chantier et économie circulaire et 2.2 - « Matériaux de construction » notamment.
- Qualité de l'air, Biodiversité : au travers de l'action 2.3 « Technologies propres » notamment.
La CAPEB propose des réponses, des solutions techniques, de l'information, de la formation et de l'accompagnement visant à favoriser la transition écologique des professionnels du bâtiment.
Pour la bonne mise en œuvre du programme, nous disposons de plusieurs outils et moyens d'actions à destination des entreprises:
En termes de diagnostic :
- référentiels d'évaluation élaborés par la CAPEB, déclinés par corps de métier, permettant un état des lieux des pratiques de l'entreprise artisanale et des préconisations sur les thèmes de l'environnement ou de la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE)
- une étude de conjoncture trimestrielle régionale permet de mesure l'état des marchés et des entreprises artisanales du bâtiment.

En termes de conseil et d'accompagnement :
- méthodologies d'accompagnement de projets liés au développement de l'entreprise (stratégie, commercial, groupements d'entreprises artisanales, etc.), à l'environnement, à la RSE ou à l'innovation des TPE/PME
- boîtes à outils pour la montée en compétences des entreprises artisanales.

En termes d'animation :
- réunions d'information ou des visites de chantiers à destination des professionnels, organisés avec les CAPEB, les collectivités ou les acteurs de la filière
- interventions sur les salons et conférences axées sur l'habitat ou le bâtiment
- circulaires d'information, notes techniques et articles diffusés dans les supports de communication des CAPEB ou dans la presse spécialisée
- évènements particuliers (salon Be Positive, Journées de la Construction, Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, …).

En termes de veille réglementaire et technologique :
- d'un flux d'actualités diffusé par la CAPEB Nationale
- de nos propres études de conjoncture du secteur du bâtiment en région
- de la veille de nos partenaires (exemple : études de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes)
- d'abonnements à des newsletters spécialisées (Batiactu, le Moniteur, etc.)
- d'abonnements à la presse spécialisée (le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics, La Maison Ecologique, etc.)
- de bases de données des réponses apportées aux entreprises sur les dernières années.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**
Titre de l'action : **Sensibiliser et accompagner les entreprises du**

Description de l'action

- Veille réglementaire et technique en matière de prévention et de gestion des déchets du BTP
- Poursuite de la participation aux travaux du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et du Plan Régional en faveur de l'Economie Circulaire (PRAEC)
- Interventions du service Environnement (réunions d'information, conférences, « 5 à 7 de l'éco-construction », etc.) sur des thèmes tels que : bonnes pratiques de gestion des déchets de chantier, réemploi des matériaux de construction, démonstrations de technologies propres
- Elaboration de notes techniques à destination des entreprises
- Conseil et accompagnement individuel des entreprises en matière de gestion des déchets de chantier : diagnostic des pratiques, étude personnalisée du coût des déchets, etc.
- Développement de partenariat avec une ou plusieurs structures régionales positionnées sur le réemploi des matériaux de construction.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

- Positionner l'artisan du bâtiment comme un des interlocuteurs professionnels privilégiés compétents en matière de prise en compte des aspects environnementaux.
- Sensibiliser et accompagner les entreprises artisanales du bâtiment en matière de prévention et de gestion des déchets et pollutions, dans une logique de rentabilité
- Engager les entreprises dans l'intégration des matériaux de construction issus du réemploi ou du recyclage dans leur offre commerciale.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
- Service Développement Durable CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
- Relais environnement CAPEB Isère

Partenaires/ contributeurs :
ADEME, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE), acteurs publics et privés de la collecte et du recyclage, structures porteuses d'initiatives en matière d'économie circulaire, ressourceries, etc.

Indicateurs

Résultats attendus (livrables, indicateurs, …) pour 2019 :
- 100 entreprises conseillés / accompagnées sur la question de la gestion des déchets de chantier
- 10 interventions auprès des professionnels du bâtiment, pour 120 entreprises minimum sensibilisées
- 3 notes techniques à destination des 12 CAPEB départementales d'Auvergne-Rhône-Alpes et de leurs adhérents, soit environ 9 000 entreprises sensibilisées à chaque diffusion.

Eléments financiers

Action faisant l'objet d'un soutien du FEDER et de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**
Titre de l'action : **Sensibiliser et accompagner les entreprises du**

Gains Carbone

Indeterminés

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Amélioration de la qualité de l'air et des sols du fait d'une diminution des déchets à éliminer (incinération, enfouissement)

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 2

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Accompagner la montée en compétence et la qualification des professionnels du bâtiment autour des enjeux de rénovation durable**

Axe :	**Tous**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement		
Thématique :	Bâtiments	Cible :	Entreprises artisanales du bâtiment
Chantier :	Rénovation énergétique	*Périmètre :*	région Auvergne-Rhône-Alpes
Année du démarrage :	2014		
Durée de l'action :	continue		

Contexte

Le programme d'actions « Développement Durable » 2019-2020 porté par les CAPEB contribue à faire d'Auvergne Rhône Alpes et de ses territoires une région décarbonée, à énergie positive, qui préserve son patrimoine, anticipe et s'adapte face aux changements climatiques.
Quelques chiffres-clés pour abonder dans ce sens :
- Le secteur du bâtiment représentant à lui seul plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en France
- L'artisanat du bâtiment en Auvergne - Rhône-Alpes, c'est 68 000 entreprises artisanales, 138 000 actifs dont 8 100 apprentis et 10,5 milliards € de chiffre d'affaires.

Ce programme répond notamment, totalement ou partiellement, aux objectifs-cibles de la stratégie et du plan d'actions Environnement / Energie régionaux :
- Maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique, promotion des énergies renouvelables : au travers des actions 1.1 « Plateformes de la rénovation énergétique », 1.2 « Artisans-Architectes » et 2.2 « Matériaux de construction » notamment.
- Economie circulaire - Déchets : au travers des actions 2.1 « Déchets de chantier et économie circulaire et 2.2 - « Matériaux de construction » notamment.
- Qualité de l'air, Biodiversité : au travers de l'action 2.3 « Technologies propres » notamment.
La CAPEB propose des réponses, des solutions techniques, de l'information, de la formation et de l'accompagnement visant à favoriser la transition écologique des professionnels du bâtiment.
Pour la bonne mise en œuvre du programme, nous disposons de plusieurs outils et moyens d'actions à destination des entreprises:
En termes de diagnostic :
- référentiels d'évaluation élaborés par la CAPEB, déclinés par corps de métier, permettant un état des lieux des pratiques de l'entreprise artisanale et des préconisations sur les thèmes de l'environnement ou de la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE)
- une étude de conjoncture trimestrielle régionale permet de mesure l'état des marchés et des entreprises artisanales du bâtiment.

En termes de conseil et d'accompagnement :
- méthodologies d'accompagnement de projets liés au développement de l'entreprise (stratégie, commercial, groupements d'entreprises artisanales, etc.), à l'environnement, à la RSE ou à l'innovation des TPE/PME
- boîtes à outils pour la montée en compétences des entreprises artisanales.

En termes d'animation :
- réunions d'information ou des visites de chantiers à destination des professionnels, organisés avec les CAPEB, les collectivités ou les acteurs de la filière
- interventions sur les salons et conférences axées sur l'habitat ou le bâtiment
- circulaires d'information, notes techniques et articles diffusés dans les supports de communication des CAPEB ou dans la presse spécialisée
- évènements particuliers (salon Be Positive, Journées de la Construction, Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, …).

En termes de veille réglementaire et technologique :
- d'un flux d'actualités diffusé par la CAPEB Nationale
- de nos propres études de conjoncture du secteur du bâtiment en région
- de la veille de nos partenaires (exemple : études de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes)
- d'abonnements à des newsletters spécialisées (Batiactu, le Moniteur, etc.)
- d'abonnements à la presse spécialisée (le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics, La Maison Ecologique, etc.)
- de bases de données des réponses apportées aux entreprises sur les dernières années.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Accompagner la montée en compétence et la qualification des professionnels du bâtiment autour des enjeux de rénovation durable**

Description de l'action

- Interventions du service Environnement (réunions d'information, conférences, « 5 à 7 de l'éco-construction », etc.) sur les évolutions en cours à venir des signes de reconnaissance et de qualité dans l'artisanat du bâtiment (qualifications RGE, qualifications en matière de rénovation / restauration du bâti ancien, …
- Expérimentation de nouveaux outils d'accompagnement à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) adaptés aux entreprises artisanales du bâtiment

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

- Accompagner la montée en compétence et la qualification des professionnels du bâtiment autour des enjeux de rénovation durable.
- Recenser, développer et faire connaître le réseau d'entreprises artisanales formées et qualifiées en matière de rénovation énergétique et de performance environnementale.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
- Service Développement Durable CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
- Relais environnement CAPEB Isère

Partenaires/ contributeurs :
CAPEB Nationale, Organismes qualificateurs (QualiBat, Qualit'ENR, …), Agences Départementales d'Information sur le Logement (ADIL), Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), , Agence Qualité Construction (AQC), plateformes territoriales de la rénovation énergétique, …

Indicateurs

Résultats attendus (livrables, indicateurs, …) pour 2019 :
- 100 entreprises conseillés / accompagnées dans leur parcours de labellisation, qualification, certification.
- 11 interventions auprès des professionnels du bâtiment, pour 150 entreprises minimum sensibilisées
- 3 notes techniques à destination des 12 CAPEB départementales d'Auvergne-Rhône-Alpes et de leurs adhérents, soit environ 9 000 entreprises sensibilisées à chaque diffusion.

Eléments financiers

Action faisant l'objet d'un soutien du FEDER

Gains Carbone

Indeterminés

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 3

Structure: **FIBOIS AURA**

Titre de l'action : **Habiter bois : Opération portes ouvertes maisons bois**

Axe :	**Stockage carbone**		
Objectif:	Sensibiliser les particuliers à la construction bois		
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	Bâtiments	*Cible :*	grand public
Chantier :	Bois	*Périmètre :*	Auvergne Rhône-Alpes
Année du démarrage :	2018		
Durée de l'action :	Sans Objet		

Contexte

Matériau sain et renouvelable, abondant dans notre Région et stockeur de carbone, le bois, malgré tous ses atouts, ne représente aujourd'hui que 16,6% de part de marché sur le secteur de la maison en secteur diffus et 15% des extensions/surélévations en Auvergne Rhône-Alpes. Bien loin de son vrai potentiel. De nombreux freins, basés sur de nombreux a-priori, restent à lever pour démocratiser la construction bois auprès de tous les publics et pour montrer les différentes possibilités, de la maison d'architecte à la maison de l'autoconstructeur...

Description de l'action

HABITER BOIS est le rendez-vous de la construction bois dédié au grand public. Du
11 au 20 octobre, la filière bois de la région se mobilise pour présenter ses plus belles réalisations avec le soutien des architectes et des propriétaires qui ont fait le choix du bois. Pendant 10 jours, toutes les personnes intéressées par
la construction, la rénovation, l'isolation, l'aménagement, l'extension ou le chauffage de leur maison, pourront s'informer sur les avantages du matériau bois.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

70 visites en Auvergne Rhône-Alpes en 2018 pour la 1ère édition

Objectifs

Promouvoir le bois chez les particuliers, comme matériau ou moyen de chauffage
Favoriser la rencontre du grand public avec des professionnels du bois, de la conception à la mise en oeuvre

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :??

Partenaires/ contributeurs : Fibois AURA - Fibois 38

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **FIBOIS AURA**

Titre de l'action : **Habiter bois : Opération portes ouvertes maisons bois**

Indicateurs

Indicateurs de suivi :Réalisation de portes ouvertes sur le territoire de la CAPI

Indicateurs de résultat :Nombre de visiteurs sur le territoire de la CAPI

Eléments financiers

Sans Objet - financement régional

Gains Carbone

Sans Objet

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

La réussite de cette action au niveau du territoire de la CAPI dépendra fortement de l'implication de la CAPI :
- dans la recherche de réalisations bois exemplaires sur son territoire
- dans la diffusion et la communication sur l'évènement

Evaluation environnementale stratégique

Bilan neutre sur la biodiversité, les sols et l'eau,
Accroissement du stockage de carbone par l'emploi du matériau bois.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 4

Structure: **FIBOIS Isère**

Titre de l'action : **Promotion du bois construction et énergie auprès des collectivités**

Axe :	**Stockage carbone**		
Objectif:	Sensibiliser les élus et techniciens des collectivités du territoire au bois construction et bois énergie		
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	Bâtiments	*Cible :*	Collectivités
Chantier :	Bois	*Périmètre :*	Auvergne Rhône-Alpes
Année du démarrage :	2018		
Durée de l'action :	Sans Objet		

Contexte

La maîtrise d'ouvrage publique est un véritable moteur pour le développement du bois construction et du bois énergie. C'est une manière efficace de promouvoir le bois par le biais de l'exemplarité des collectivités et d'aider à la structuration des filières d'approvisionnement locale. Depuis de nombreuses années, certaines collectivités de l'Isère se sont engagées dans cette démarche avec succès. Pour afficher leur volontarisme, le réseau FIBOIS avec l'association des communes forestières propose aux collectivités une délibération type.

Description de l'action

Il s'agit d'organiser des visites de bâtiments bois et de chaufferies collectives (réseau de chaleur ou chaufferies dédiées) pour faire connaître le bois construction et le bois énergie aux collectivités de la CAPI (élus et techniciens) et de faire connaître la délibération type.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : A l'étude

Objectifs

Promouvoir le bois auprès des collectivités par le biais de visites favorisant la rencontre avec des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, professionnels…
Proposer une délibération volontariste aux élus. Favoriser la formation des techniens des collectivités en leur fournissant un retour d'expériences réussies et les outils disponibles

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :??

Partenaires/ contributeurs : FIBOIS 38 - Fibois AURA - Ageden- Communes forestières

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **FIBOIS AURA**

Titre de l'action : **Promotion du bois construction et énergie auprès des collectivités**

Indicateurs

Indicateurs de suivi :Réalisation de visites sur le territoire de la CAPI

Indicateurs de résultat :Nombre de participants aux visites, nombre de collectivités ayant pris la délibération

Eléments financiers

2 visites / an, 3 jours à 750 € TTC homme/visite

Gains Carbone

Sans Objet

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

La réussite de cette action au niveau du territoire de la CAPI dépendra fortement de l'implication de la CAPI dans la mobilisation des collectivités, élus et techniciens

Evaluation environnementale stratégique

Bilan neutre sur la biodiversité, les sols et l'eau,
Accroissement du stockage de carbone par l'emploi du matériau bois.
Les installations bois énergie en collectivité ont un rendement très performant et sont très faiblement émétrices en particules fines

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 5

Structure: **GRDF**

Titre de l'action : **Accompagnement des particuliers sur l'optimisation de leur solution de chauffage**

Axe :	**Adaptation au changement climatique**		
Objectif:	Déclinaison des ambitions du territoire sur les zones d'aménagement		
Type d'action:	Création/gestion de service(s)		
Thématique :	Bâtiments	*Cible :*	
Chantier :	Changements de comportements	*Périmètre :*	
Année du démarrage :			
Durée de l'action :			

Contexte

1) Réduction des consommations d'énergie

2) Donner accès à un maximum d'usagers intéressés à l'énergie gaz, parmi les plus compétitive et confortable.

Description de l'action

Accompagnement de GRDF
Partenariat GRDF / Ma Réno à développer (cf. propositions écrites de GRDF vers équipe Ma Réno)
Remplacement d'une vieille chaudière fioul par une chaudière condensation gaz : 20 à 30% d'économie d'énergie.

Etat d'avancement de l'action

Maturité :	En cours d'élaboration

Objectifs

Réduction des consommations d'énergie
Valorisation des EnR produites localement

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
DGA Développement du Territoire
Délégation Générale à la Transition Ecologique

Partenaires/ contributeurs :
GRDF

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **GRDF**

Titre de l'action : **Accompagnement des particuliers sur l'optimisation de leur solution de chauffage**

Indicateurs

Eléments financiers

Financé par l'ATRD5 donc à charge nulle pour CAPI - sauf commande d'études spécifiques détaillées sur devis

Gains Carbone

Economie d'energie suite accompagnement ecogestes
Remplacement d'une vieille chaudière fioul par une chaudière condensation gaz : 20 à 30% d'économie d'énergie.

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Effet positif sur la qualité de l'air si baisse des émissions de particules fines liée au remplacement de chauffages au bois non performants

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 6
Page 1/2

Structure: **GRDF**

Titre de l'action : **Accompagner les choix énergétiques sur les bâtiments tertiaires publics et privés**

Axe :	**Diminution des consommations**	
Objectif:		
Type d'action:	Création/gestion d'équipement(s)	
Thématique :	Bâtiments	*Cible :*
Chantier :	Rénovation énergétique	*Périmètre :*
Année du démarrage :		
Durée de l'action :		

Contexte

Les défis énergétiques et environnementaux auxquels sont confrontés les territoires et la filière du bâtiment sont énormes.
Les exigence en matière de consomation, et d'émission de GES... dans les batiments se renforcent et se traduisent par des réglementations énergétiques de plus en plus ambitieuses (RE2020, label E+C-...).
Aujourd'hui le gaz naturel offre des solutions innovantes et performantes pour réduire l'impact environnemental et les consommations d'énergie, en rénovation des bâtiments tertiaires et sur des programmes neuf.

Description de l'action

GRDF accompagne les maitres d'ouvrage publics et privés sur le territoire de la CAPI en mettant à disposition son expertise en matière de solutions gaz, dans plusieurs domaines :
- la rénovation des batiments et le renouvelement des équipements énergétiques avec des solutions gaz innovantes et performantes pour le chauffages, l'ESC et les process - en particulier dans les conversions fioul > gaz et élec > gaz
- l'appui à la conception bioclimatique et l'intégration de solutions gaz+ENR dans les programmes neufs.
- la maitrise des consommations et le suivi de l'efficacité énergétique via la mise à dispoisition des données de consommation
- la mise en relation des acteurs de la filière énergie/bâtiment
- la communication et la valorisation des réalisations

Etat d'avancement de l'action

Maturité : Suivi

Objectifs

Réduction des consommations énergétiques

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :

Partenaires/ contributeurs : GRDF

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **GRDF**

Titre de l'action : **Accompagner les choix énergétiques sur les bâtiments tertiaires publics et privés**

Indicateurs

Part de bâtiments tertiaires rénovés sur la zone CAPI et réduction des consommations et émission de GES associées.

Eléments financiers

Gains Carbone

Remplacement d'une vieille chaudière fioul par une chaudière condensation gaz : 20 à 30% déconomie d'énergie.

Commentaire sur l'avancement

Cet accompagnement de GRDF est déjà en place sur le territoire.

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

Fiche Action PCAET de la CAPI

Développer la sensibilisation aux économies d'énergie dans les logements, notamment des personnes en situation de précarité énergétique

Axe : Diminution des consommations

Objectif: Diminuer les consommations énergétiques et limiter la précarité énergétique

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Bâtiments

Cible : Citoyens, Jeunesse

Chantier : Changements de comportements

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2019

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Le secteur résidentiel représente le 3ème poste d'émissions de Gaz à Eeffet de Serre sur le territoire (soit 16% en 2015), avec une diminution de 42% entre l'année 2010 et 2015 (source: OREGES CAPI). Ce secteur occupe aussi la 3ème place au niveau des consommations annuelles d'énergie sur le territoire (soit 25% année 2013) et ainsi il est considéré la cible principale des publics visés par les espaces info énergies.
Dans le cadre de son PCAET, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère accompagne le changement de comportements des particuliers en leurs apportent des informations et des conseils visant la maîtrise de l'énergie dans leurs logements.

Description de l'action

Mise en œuvre de différentes animations sur le territoire notamment via un partenariat avec l'AGEDEN (Espace Info Energie)
Organisation des balades thermographiques
Distribution de Kit/ampouls pour inciter aux éco-gestes
Atelier Superwatt
Visites de chantier
Les défis Familles à Energie Positive et Class'Energie

Etat d'avancement de l'action

40%

Objectifs

Sensibiliser aux économies d'énergie dans les logements.
Inciter à la rénovation énergétique performante.
Orienter vers le service d'information énergie puis à terme vers la plateforme de rénovation énergétique des logements.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : CAPI- Transition Energétique Climat

Partenaires/ contributeurs : Bailleurs sociaux , CNL, AGEDEN, Ecoles, Communes

Fiche Action PCAET de la CAPI

Développer la sensibilisation aux économies d'énergie dans les logements, notamment des personnes en situation de précarité énergétique

Indicateurs

Indicateurs de résultat:

Indicatuers de suivi: Nombre d'aniamtions réalisées ; Nombre de kits et/ou ampoules distribués ; Nombre de ménages sensibilisés (via l'animation CNL et voa nos propres animations)

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Coût de la convention ; Coût des Kits/ampouls ; Coût des évènement ; Temps de travail des agents

Gains Carbone

Non mesurable

Commentaire sur l'avancement

Cette action qui est poursuivi depuis 2013 (1er PCET) est inscrite dans ce PCAET avec un changement au niveau des indicateurs.
Cette action doit être attentive et prendre en considération les nouvelles inventions.

Evaluation environnementale stratégique

Santé humaine et population: Consommer moins d'énergie mène à réduire le montant de sa facture et ainsi profiter de la somme gagnée pour se soigner, rénover et donc mieux vivre.
Eaux: Cette action mène à la diminution des consommations d'eaux.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 9

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Mobiliser les entreprises artisanales du bâtiment sur les plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat (PTRE)**

Axe :	**Tous**		
Objectif:			
Type d'action:	Prospection		
Thématique :	Bâtiments	Cible :	Entreprises artisanales du bâtiment
Chantier :	Rénovation énergétique	*Périmètre :*	région Auvergne-Rhône-Alpes
Année du démarrage :	2015		
Durée de l'action :	continue		

Contexte

Le programme d'actions « Développement Durable » 2019-2020 porté par les CAPEB contribue à faire d'Auvergne Rhône Alpes et de ses territoires une région décarbonée, à énergie positive, qui préserve son patrimoine, anticipe et s'adapte face aux changements climatiques.
Quelques chiffres-clés pour abonder dans ce sens :
- Le secteur du bâtiment représentant à lui seul plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en France
- L'artisanat du bâtiment en Auvergne - Rhône-Alpes, c'est 68 000 entreprises artisanales, 138 000 actifs dont 8 100 apprentis et 10,5 milliards € de chiffre d'affaires.

Ce programme répond notamment, totalement ou partiellement, aux objectifs-cibles de la stratégie et du plan d'actions Environnement / Energie régionaux :
- Maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique, promotion des énergies renouvelables : au travers des actions 1.1 « Plateformes de la rénovation énergétique », 1.2 « Artisans-Architectes » et 2.2 « Matériaux de construction » notamment.
- Economie circulaire - Déchets : au travers des actions 2.1 « Déchets de chantier et économie circulaire et 2.2 - « Matériaux de construction » notamment.
- Qualité de l'air, Biodiversité : au travers de l'action 2.3 « Technologies propres » notamment.
La CAPEB propose des réponses, des solutions techniques, de l'information, de la formation et de l'accompagnement visant à favoriser la transition écologique des professionnels du bâtiment.
Pour la bonne mise en œuvre du programme, nous disposons de plusieurs outils et moyens d'actions à destination des entreprises:
En termes de diagnostic :
- référentiels d'évaluation élaborés par la CAPEB, déclinés par corps de métier, permettant un état des lieux des pratiques de l'entreprise artisanale et des préconisations sur les thèmes de l'environnement ou de la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE)
- une étude de conjoncture trimestrielle régionale permet de mesure l'état des marchés et des entreprises artisanales du bâtiment.

En termes de conseil et d'accompagnement :
- méthodologies d'accompagnement de projets liés au développement de l'entreprise (stratégie, commercial, groupements d'entreprises artisanales, etc.), à l'environnement, à la RSE ou à l'innovation des TPE/PME
- boîtes à outils pour la montée en compétences des entreprises artisanales.

En termes d'animation :
- réunions d'information ou des visites de chantiers à destination des professionnels, organisés avec les CAPEB, les collectivités ou les acteurs de la filière
- interventions sur les salons et conférences axées sur l'habitat ou le bâtiment
- circulaires d'information, notes techniques et articles diffusés dans les supports de communication des CAPEB ou dans la presse spécialisée
- évènements particuliers (salon Be Positive, Journées de la Construction, Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, …).

En termes de veille réglementaire et technologique :
- d'un flux d'actualités diffusé par la CAPEB Nationale
- de nos propres études de conjoncture du secteur du bâtiment en région
- de la veille de nos partenaires (exemple : études de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes)
- d'abonnements à des newsletters spécialisées (Batiactu, le Moniteur, etc.)
- d'abonnements à la presse spécialisée (le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics, La Maison Ecologique, etc.)
- de bases de données des réponses apportées aux entreprises sur les dernières années.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Mobiliser les entreprises artisanales du bâtiment sur les plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat (PTRE)**

Description de l'action

- Poursuite du travail de coordination entre les élus CAPEB, les chargés de mission Environnement de la CAPEB régionale et les relais Environnement des CAPEB départementales au sujet des PTRE
- Participation aux groupes de travail des plateformes de la rénovation énergétique
- Présentation aux PTRE des outils et services CAPEB proposés aux professionnels sur le marché de la rénovation énergétique du bâtiment (Accompagnement des parcours de qualification RGE, information sur les aides financières à la rénovation, Dispositif « CAP BATIMENT Groupements », rencontres artisans-architectes, offre de formation des professionnels à la rénovation énergétique du bâti ancien, accompagnement en matière de performance environnementale - déchets de chantiers, outil de production, matériaux de construction, etc.-)
- Communication à destination des entreprises sur les PTRE.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

- Mobiliser les entreprises artisanales du bâtiment sur les plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat (PTRE), dans une logique de développement économique et de montée en compétences.
- Mettre en valeur les savoir-faire et les entreprises exemplaires du territoire auprès des plateformes.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
- Service Développement Durable CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
- Relais environnement CAPEB Isère

Partenaires/ contributeurs :
CAPEB départementales, ADEME, Région, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Centre de ressources régional de la rénovation énergétique (CEDRE), Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE), …

Indicateurs

Résultats attendus (livrables, indicateurs, …) pour 2019 :
- Une présence renforcée de la CAPEB dans tous les groupes de travail des plateformes et des Territoires à Energie Positive (TEPOS) qui touchent à la mobilisation des professionnels
- Un document de présentation, à destination des plateformes, des outils et services CAPEB proposés aux professionnels
- Un argumentaire-type à destination des professionnels pour renforcer leur mobilisation au sein des PTRE (objectifs poursuivis, ressources disponibles, témoignages d'artisans impliqués, etc.).

Eléments financiers

Action faisant l'objet d'un soutien du FEDER

Gains Carbone

Indeterminés

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 10

Accompagner l'intégration des objectifs de Transition énergétique dans les projets de constructions-rénovation

Axe : Tous

Objectif: Favoriser l'amélioration des projets de construction-rénovation sur le territoire

Type d'action: Création/gestion de services et accomagnement aux changements de comportements

Thématique : Bâtiments

Cible : Communes, bailleurs, entreprises

Chantier : innovation et démonstration

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2017

Maturité : En cours de mise en œuvre et prospective

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

L'enjeu de l'intégration des objectifs Energie-Climat dans les politiques du territoire sur la thématique construction ne se limite pas à l'accompagnement et la réalisation de bâtiments exemplaires. Elle nécessite également la diffusion et l'infusion des bonnes pratiques dan les projets courants. Pour cela, l'accompagnement doit se faire à travers les outils de développement et de suivi du développement territorial plus courant : ZAC, PLU, SCOT, gestion du parc immobilier, Accompagnement des bailleurs sociaux...

Description de l'action

Recherche et identification des pistes d'actoins permettant d'influencer les projets courants pour les tirer vers l'amélioration et la réduction des impacts carbone.

Définition des critères appropriés pour chaque outil

Etat d'avancement de l'action

10%

Objectifs

A moyen terme:
Identification et ciblage des outils opérationnels
A long terme :
Intégration systématique de critères dédiés et adaptés

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Construction durable

Partenaires/ contributeurs : Communes, Aménageurs, Entreprises partenaires,…

Fiche Action PCAET de la CAPI

Accompagner l'intégration des objectifs de Transition énergétique dans les projets de constructions-rénovation

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Nombre de projets "améliorés"

Indicateurs de suivi: Nombre de projets "améliorés"

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI :Aucun puisqu'il s'agit d'adapter des outils existants au fur et à mesure de leurs évolutions

Gains Carbone

L'évaluation du gain carbone est rendu difficile par la complexité d'évaluation de l'impact carbone des construction et de l'évaluation si le bâtiment avait été réalisé de manière standard. Globalement, ces bâtiments sont plus performants que les bâtiments classiques, ce qui mène à une réduction des émissions de carbone liées à leur exploitation d'environ 20% en moyenne.

Commentaire sur l'avancement

Etat prospective.

Initiation de la démarche à travers l'appel à projet Neuf et Réhabilitation des bailleurs sociaux et l'intégration d'une mention dans le PLH.

Evaluation environnementale stratégique

Cette action apeut avoir un impact fort par son effet démultiplicateur si les préconisations et critères sont appliqués de manière systématique.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Favoriser l'échange d'expériences entre professionnels du bâtiment et la maitrise d'œuvre dans une logique d'amélioration de la performance environnementale des ouvrages**

Axe :	**Tous**		
Objectif:			
Type d'action:	Prospection		
Thématique :	Bâtiments	Cible :	Entreprises artisanales du bâtiment
Chantier :	Construction durable	*Périmètre :*	région Auvergne-Rhône-Alpes
Année du démarrage :	2019		
Durée de l'action :	continue		

Contexte

Le programme d'actions « Développement Durable » 2019-2020 porté par les CAPEB contribue à faire d'Auvergne Rhône Alpes et de ses territoires une région décarbonée, à énergie positive, qui préserve son patrimoine, anticipe et s'adapte face aux changements climatiques.
Quelques chiffres-clés pour abonder dans ce sens :
- Le secteur du bâtiment représentant à lui seul plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en France
- L'artisanat du bâtiment en Auvergne - Rhône-Alpes, c'est 68 000 entreprises artisanales, 138 000 actifs dont 8 100 apprentis et 10,5 milliards € de chiffre d'affaires.

Ce programme répond notamment, totalement ou partiellement, aux objectifs-cibles de la stratégie et du plan d'actions Environnement / Energie régionaux :
- Maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique, promotion des énergies renouvelables : au travers des actions 1.1 « Plateformes de la rénovation énergétique », 1.2 « Artisans-Architectes » et 2.2 « Matériaux de construction » notamment.
- Economie circulaire - Déchets : au travers des actions 2.1 « Déchets de chantier et économie circulaire et 2.2 - « Matériaux de construction » notamment.
- Qualité de l'air, Biodiversité : au travers de l'action 2.3 « Technologies propres » notamment.
La CAPEB propose des réponses, des solutions techniques, de l'information, de la formation et de l'accompagnement visant à favoriser la transition écologique des professionnels du bâtiment.
Pour la bonne mise en œuvre du programme, nous disposons de plusieurs outils et moyens d'actions à destination des entreprises:
En termes de diagnostic :
- référentiels d'évaluation élaborés par la CAPEB, déclinés par corps de métier, permettant un état des lieux des pratiques de l'entreprise artisanale et des préconisations sur les thèmes de l'environnement ou de la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE)
- une étude de conjoncture trimestrielle régionale permet de mesure l'état des marchés et des entreprises artisanales du bâtiment.

En termes de conseil et d'accompagnement :
- méthodologies d'accompagnement de projets liés au développement de l'entreprise (stratégie, commercial, groupements d'entreprises artisanales, etc.), à l'environnement, à la RSE ou à l'innovation des TPE/PME
- boîtes à outils pour la montée en compétences des entreprises artisanales.

En termes d'animation :
- réunions d'information ou des visites de chantiers à destination des professionnels, organisés avec les CAPEB, les collectivités ou les acteurs de la filière
- interventions sur les salons et conférences axées sur l'habitat ou le bâtiment
- circulaires d'information, notes techniques et articles diffusés dans les supports de communication des CAPEB ou dans la presse spécialisée
- évènements particuliers (salon Be Positive, Journées de la Construction, Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, …).

En termes de veille réglementaire et technologique :
- d'un flux d'actualités diffusé par la CAPEB Nationale
- de nos propres études de conjoncture du secteur du bâtiment en région
- de la veille de nos partenaires (exemple : études de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes)
- d'abonnements à des newsletters spécialisées (Batiactu, le Moniteur, etc.)
- d'abonnements à la presse spécialisée (le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics, La Maison Ecologique, etc.)
- de bases de données des réponses apportées aux entreprises sur les dernières années.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 11
Page 2/2

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Favoriser l'échange d'expériences entre professionnels du bâtiment et la maitrise d'œuvre dans une logique d'amélioration de la performance environnementale des ouvrages**

Description de l'action

- Recensement des architectes spécialistes dans les domaines du bâti ancien, des matériaux bio-sourcés, de la rénovation énergétique performante, de la maison passive, etc.
- Programmation départementale et thématique, en lien avec ces architectes, de visites de chantiers ou de sites emblématiques à destination des entreprises artisanales
- Exemples de visites : constructions neuves passives, de rénovations énergétiques performantes, de rénovations / restaurations de bâtis anciens, etc.
- Organisation de rencontres artisans-architectes sur des thématiques spécifiques, notamment dans le cadre des « 5 à 7 de l'éco-construction » ou des plateformes territoriales de la rénovation énergétique
- Exemples de thématiques : la Règlementation Thermique 2020 E+C-, le choix des matériaux bio-sourcés, la préfabrication, les groupements d'entreprises…

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

- Mettre en relation les artisans avec les architectes spécialistes de la rénovation énergétique et de la construction performante, dans une logique de développement économique, de montée en compétences et de structuration du réseau professionnel.
- Favoriser l'échange d'expériences entre professionnels du bâtiment et la maitrise d'œuvre dans une logique d'amélioration de la performance environnementale des ouvrages.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
- Service Développement Durable CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
- Relais environnement CAPEB Isère

Partenaires/ contributeurs :
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC), Ordre des Architectes, Association Ville et Aménagement Durable (VAD), Cluster Eco-Energies, …

Indicateurs

Résultats attendus (livrables, indicateurs, …) pour 2019 :
- 10 visites de sites ou réunions thématiques artisans - architectes, pour 150 entreprises minimum sensibilisées

Eléments financiers

Action faisant l'objet d'un soutien du FEDER

Gains Carbone

Indeterminés

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 12

Développer le Campus de la Construction Durable

Axe : Tous

Objectif: Développer le Campus de la Construction Durable

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement - création de services

Thématique : Bâtiments

Cible : Etudiants , entreprises, maîtres d'ouvrage

Chantier : construction durable

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2011

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Sur la ZAC de St Bonnet le Haut à Villefintaine, autour du site des Grands Ateliers déjà présent, la collectivité a pour ambition de développer un veritable Campus de la Construction Durable. La Maison des Compagnons du Devoir a été livrée en 2018 et la CAPI a réalisé la plateforme ASTUS, plateforme opérationnelle visant à permettre l'expérimentation et le protypage jusqu'à l'échelle 1 pour favoriser la R&D du secteur de la construction et de la rénovation durable

Description de l'action

Construction de la plateforme ASTUS
Implication dans la gouvernance et la structuration des acteurs et le développement de leurs synergies.

Etat d'avancement de l'action

85%

Objectifs

A moyen terme :
Création du campus de la construction durable.
A long terme :
Développer des services complémentaires.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Construction durable

Partenaires/ contributeurs : Grands Ateliers, campus de la CD, PIC, CCI, FFB, ASTUS, Ecoles d'architecture, Ministère de la culture, La Région

Fiche Action PCAET de la CAPI

Développer le Campus de la Construction Durable

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Création (lancement officiel du campus de la CD).
Equilibre du budget annexe Plateforme ASTUS signifiant le développement d'un activité significatif sur le site

Indicateurs de suivi: Livraison de la plateforme ASTUS; Conventions signées avec des partenaires, démarrage de l'activité,

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Convention avec GRETA coûte 30 000€/an.
Convention avec PIC coûte 20 000 €/an.
Construction de la plateforme ASTUS : 4 M€

Gains Carbone

Non mesurable

Commentaire sur l'avancement

Bâtiment livré
Gouvernance en cours de structuration
Rapprochement en cours avec les entreprises et industriels partenaires

Evaluation environnementale stratégique

Améliorer la performance énergétique, le confort et le bilan carbone des construction
Développer la rénovation durable à moindre coût
Favoriser le développement de l'expérimentation en phase R&D et chantier pour développer l'innovation et accélérer l'emergence de solutions innovantes, bas carbone, performantes et à moindre coût.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 13

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Sensibiliser les entreprises artisanales du bâtiment aux matériaux et produits économes et respectueux de l'environnement, dans une logique de de différenciation et d'appropriation technique et commerciale**

Axe :	**Diminution des émissions GES**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement		
Thématique :	Bâtiments	Cible :	Entreprises artisanales du bâtiment
Chantier :	Circuits courts	*Périmètre :*	région Auvergne-Rhône-Alpes
Année du démarrage :	2002		
Durée de l'action :	continue		

Contexte

Le programme d'actions « Développement Durable » 2019-2020 porté par les CAPEB contribue à faire d'Auvergne Rhône Alpes et de ses territoires une région décarbonée, à énergie positive, qui préserve son patrimoine, anticipe et s'adapte face aux changements climatiques.
Quelques chiffres-clés pour abonder dans ce sens :
- Le secteur du bâtiment représentant à lui seul plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en France
- L'artisanat du bâtiment en Auvergne - Rhône-Alpes, c'est 68 000 entreprises artisanales, 138 000 actifs dont 8 100 apprentis et 10,5 milliards € de chiffre d'affaires.

Ce programme répond notamment, totalement ou partiellement, aux objectifs-cibles de la stratégie et du plan d'actions Environnement / Energie régionaux :
- Maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique, promotion des énergies renouvelables : au travers des actions 1.1 « Plateformes de la rénovation énergétique », 1.2 « Artisans-Architectes » et 2.2 « Matériaux de construction » notamment.
- Economie circulaire - Déchets : au travers des actions 2.1 « Déchets de chantier et économie circulaire et 2.2 - « Matériaux de construction » notamment.
- Qualité de l'air, Biodiversité : au travers de l'action 2.3 « Technologies propres » notamment.

La CAPEB propose des réponses, des solutions techniques, de l'information, de la formation et de l'accompagnement visant à favoriser la transition écologique des professionnels du bâtiment.
Pour la bonne mise en œuvre du programme, nous disposons de plusieurs outils et moyens d'actions à destination des entreprises:
En termes de diagnostic :
- référentiels d'évaluation élaborés par la CAPEB, déclinés par corps de métier, permettant un état des lieux des pratiques de l'entreprise artisanale et des préconisations sur les thèmes de l'environnement ou de la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE)
- une étude de conjoncture trimestrielle régionale permet de mesure l'état des marchés et des entreprises artisanales du bâtiment.

En termes de conseil et d'accompagnement :
- méthodologies d'accompagnement de projets liés au développement de l'entreprise (stratégie, commercial, groupements d'entreprises artisanales, etc.), à l'environnement, à la RSE ou à l'innovation des TPE/PME
- boîtes à outils pour la montée en compétences des entreprises artisanales.

En termes d'animation :
- réunions d'information ou des visites de chantiers à destination des professionnels, organisés avec les CAPEB, les collectivités ou les acteurs de la filière
- interventions sur les salons et conférences axées sur l'habitat ou le bâtiment
- circulaires d'information, notes techniques et articles diffusés dans les supports de communication des CAPEB ou dans la presse spécialisée
- évènements particuliers (salon Be Positive, Journées de la Construction, Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, …).

En termes de veille réglementaire et technologique :
- d'un flux d'actualités diffusé par la CAPEB Nationale
- de nos propres études de conjoncture du secteur du bâtiment en région
- de la veille de nos partenaires (exemple : études de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes)
- d'abonnements à des newsletters spécialisées (Batiactu, le Moniteur, etc.)
- d'abonnements à la presse spécialisée (le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics, La Maison Ecologique, etc.)
- de bases de données des réponses apportées aux entreprises sur les dernières années.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Sensibiliser les entreprises artisanales du bâtiment aux matériaux et produits économes et respectueux de l'environnement, dans une logique de de différenciation et d'appropriation technique et commerciale**

Description de l'action

- Interventions du service Environnement (réunions d'information, conférences, « 5 à 7 de l'écoconstruction », etc.) sur des thèmes tels que : énergie grise, confort d'été, qualité de l'air intérieur, acoustique, matériaux perspirants et bâti ancien, FDES (Fiches de Données Environnementales et Sanitaires), labels liés à l'origine et signes de qualité, etc.
- Elaboration de notes techniques à destination des entreprises.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

- Sensibiliser les entreprises artisanales du bâtiment aux matériaux et produits économes et respectueux de l'environnement, dans une logique de de différenciation et d'appropriation technique et commerciale
- Mobiliser les entreprises pour une plus grande prise en compte de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, des matériaux bio-sourcés, des principes constructifs éco-innovants et de l'approche locale dans l'offre de services de l'artisan.
- Préparer les professionnels du bâtiment aux marchés de demain et notamment à la prochaine règlementation thermique qui va privilégier les matériaux à faible impact carbone.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
- Service Développement Durable CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
- Relais environnement CAPEB Isère

Partenaires/ contributeurs :
Service technique de la CAPEB Auvergne – Rhône-Alpes, DDT et DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Agence Qualité Construction (AQC), fabricants et fournisseurs de matériaux, bureaux d'études techniques et thermiques, architectes, association TERA, association Rhônapi, …

Indicateurs

Résultats attendus (livrables, indicateurs, …) pour 2019 :
- 8 interventions auprès des professionnels du bâtiment, pour 100 entreprises minimum sensibilisées
- 2 notes techniques à destination des 12 CAPEB départementales d'Auvergne-Rhône-Alpes et de leurs adhérents, soit environ 9 000 entreprises sensibilisées à chaque diffusion.

Eléments financiers

Action faisant l'objet d'un soutien du FEDER et de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

Gains Carbone

Indeterminés

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 14

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Accompagner les entreprises artisanales du bâtiment à réaliser les investissements productifs qui s'inscrivent dans une démarche à la fois économique et environnementale**

Axe :	**Diminution des émissions GES**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement		
Thématique :	Bâtiments	Cible :	Entreprises artisanales du bâtiment
Chantier :	Innovation et démonstration	*Périmètre :*	région Auvergne-Rhône-Alpes
Année du démarrage :	2019		
Durée de l'action :	continue		

Contexte

ses territoires une région décarbonée, à énergie positive, qui préserve son patrimoine, anticipe et s'adapte face aux changements climatiques.
Quelques chiffres-clés pour abonder dans ce sens :
- Le secteur du bâtiment représentant à lui seul plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en France
- L'artisanat du bâtiment en Auvergne - Rhône-Alpes, c'est 68 000 entreprises artisanales, 138 000 actifs dont 8 100 apprentis et 10,5 milliards € de chiffre d'affaires.

Ce programme répond notamment, totalement ou partiellement, aux objectifs-cibles de la stratégie et du plan d'actions Environnement / Energie régionaux :
- Maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique, promotion des énergies renouvelables : au travers des actions 1.1 « Plateformes de la rénovation énergétique », 1.2 « Artisans-Architectes » et 2.2 « Matériaux de construction » notamment.
- Economie circulaire - Déchets : au travers des actions 2.1 « Déchets de chantier et économie circulaire et 2.2 - « Matériaux de construction » notamment.
- Qualité de l'air, Biodiversité : au travers de l'action 2.3 « Technologies propres » notamment.
La CAPEB propose des réponses, des solutions techniques, de l'information, de la formation et de l'accompagnement visant à favoriser la transition écologique des professionnels du bâtiment.
Pour la bonne mise en œuvre du programme, nous disposons de plusieurs outils et moyens d'actions à destination des entreprises:
En termes de diagnostic :
- référentiels d'évaluation élaborés par la CAPEB, déclinés par corps de métier, permettant un état des lieux des pratiques de l'entreprise artisanale et des préconisations sur les thèmes de l'environnement ou de la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE)
- une étude de conjoncture trimestrielle régionale permet de mesure l'état des marchés et des entreprises artisanales du bâtiment.

En termes de conseil et d'accompagnement :
- méthodologies d'accompagnement de projets liés au développement de l'entreprise (stratégie, commercial, groupements d'entreprises artisanales, etc.), à l'environnement, à la RSE ou à l'innovation des TPE/PME
- boîtes à outils pour la montée en compétences des entreprises artisanales.

En termes d'animation :
- réunions d'information ou des visites de chantiers à destination des professionnels, organisés avec les CAPEB, les collectivités ou les acteurs de la filière
- interventions sur les salons et conférences axées sur l'habitat ou le bâtiment
- circulaires d'information, notes techniques et articles diffusés dans les supports de communication des CAPEB ou dans la presse spécialisée
- évènements particuliers (salon Be Positive, Journées de la Construction, Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, …).

En termes de veille réglementaire et technologique :
- d'un flux d'actualités diffusé par la CAPEB Nationale
- de nos propres études de conjoncture du secteur du bâtiment en région
- de la veille de nos partenaires (exemple : études de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes)
- d'abonnements à des newsletters spécialisées (Batiactu, le Moniteur, etc.)
- d'abonnements à la presse spécialisée (le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics, La Maison Ecologique, etc.)
- de bases de données des réponses apportées aux entreprises sur les dernières années.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Titre de l'action : **Accompagner les entreprises artisanales du bâtiment à réaliser les investissements productifs qui s'inscrivent dans une démarche à la fois économique et environnementale**

Description de l'action

- Poursuite de la participation aux travaux des collectivités engagées dans des politiques de prévention de la qualité de l'air (TEPOS, Villes Respirables, Plan Oxygène et ZFE du Grand Lyon, PPA de la Vallée de l'Arve, PPA de Grenoble, etc.)
- Veille technologique sur les solutions adaptées aux entreprises artisanales du bâtiment (technologies propres, numérique, éco-innovation, etc.)
- Interventions du service Environnement (réunions d'information, conférences, « 5 à 7 de l'éco-construction », etc.) sur des thèmes tels que : économies d'énergie à l'atelier, mise à niveau des machines-outils obsolètes, impression 3D, FabLabs, solutions de mutualisation du matériel entre professionnels, aides à l'investissement, …
- Elaboration de notes techniques à destination des entreprises
- Conseil et accompagnement individuel des entreprises leur projets d'investissements dans les technologies propres, les modes de transports alternatifs, la transition numérique, ...

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

- Accompagner les entreprises artisanales du bâtiment à réaliser les investissements productifs qui s'inscrivent dans une démarche à la fois économique et environnementale (technologies propres, modes de transports alternatifs, transition numérique, éco-innovation, etc.)
- Préparer les professionnels du bâtiment aux marchés de demain via l'éco-innovation.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
- Service Développement Durable CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
- Relais environnement CAPEB Isère

Partenaires/ contributeurs :
ADEME, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle Innovations Constructives (PIC), FIBOIS AURA, Association Ville et Aménagement Durable (VAD), …

Indicateurs

Résultats attendus (livrables, indicateurs, …) pour 2019 :
- 50 entreprises conseillés / accompagnées dans leur stratégie ou leur investissements en matière de technologies propres, numérique, éco-innovation,…
- 5 interventions auprès des professionnels du bâtiment, pour 50 entreprises minimum sensibilisées
- 2 notes techniques à destination des 12 CAPEB départementales d'Auvergne-Rhône-Alpes et de leurs adhérents, soit environ 9 000 entreprises sensibilisées à chaque diffusion.

Eléments financiers

Action faisant l'objet d'un soutien du FEDER et de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

Gains Carbone

Indeterminés

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 16

Accompagner les communes dans la gestion énergétique de leur patrimoine : maîtrise des consommations et diminution dans le cas de rénovation

Axe : Diminution des consommations

Objectif:

Type d'action: Création/gestion de services et accompagnement aux changements de comportements

Thématique : Bâtiments

Cible : Communes

Chantier : Rénovation énergétique

Périmètre : CAPI et VDD

Année du démarrage : 2014

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction triannuelle (conventions de 3 ans)

Contexte

Aujourd'hui les communes doivent faire face à une augmentation rapide du prix de l'énergie. Cette dernière représente en moyenne de 3 à 5% de leurs charges de fonctionnement. La maîtrise des consommations d'énergie est souvent un sujet difficile à appréhender pour les communes vu qu'elles ne disposent pas d'expertise en énergie interne. Suivant la démarche de l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial de la CAPI en collaboration avec les Vallons de la Tour, ces deux intercommunalités ont inscrit dans leur plan d'action le projet de développer un Conseil en Energie Partagé auprès des communes. Ce dispositif (CEP) permet aux petites collectivités de mettre en place une politique de maîtrise de l'énergie en partageant les compétences d'un technicien spécialisé. La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a décidé de poursuivre cette action et de la souscrire dans son plan d'action de son nouveau PCAET 2019-2025.

Description de l'action

Expérimentation menée par des partenaires comme AGEDEN et SEDI qui permettaient aux communes d'être accompagnées gratuitement et comme le résultat était encourageant, la CAPI a décidé de pérenniser ce dispositif.

Au niveau de l'accompagnement:

Faire un état des lieux des consommations énergétiques des communes.
Identifier avec les communes les priorités d'actions.
Faire des relevés techniques sur le terrain.
Proposer des actions concrètes à la commune.
Arbitrage et choix des actions par la commune.
L'accompagnement de la commune dans la mise en oeuvre de ces actions.

Etat d'avancement de l'action

17 communes accompagnées.
Une nouvelle modalité sur 3 ans.

Objectifs

A court terme :
Reconduction des conventions d'accompagnement.
Recrutement de nouvelles communes CAPI etVDD.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - CEP

Partenaires/ contributeurs : SEDI ; VDD ; ADEME ; AURAEE

Fiche Action PCAET de la CAPI

Accompagner les communes dans la gestion énergétique de leur patrimoine : maîtrise des consommations et diminution dans le cas de rénovation

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Somme des économies d'énergie réalisées en kWh depuis l'ouverture du service (dec 2014)

Indicateurs de suivi: Nombre de communes adhérentes au service (CEP et CEP+) ; Nombre de préconisations appliquées par les communes.

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Le reste à charge est de 9000 €/an (réparti entre CAPI et VDD)

Gains Carbone

En 2017 :
CAPI : 163 268 Kg CO2
VDD : 46 T CO2

Commentaire sur l'avancement

Renouvellement des conventions réalisées en 2018. 20 Communes sont reparties sur une durée de 3 ans pour l'accompagnement CEP.

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 18

Développer l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique MA RENO

Axe :	**Diminution des consommations**	
Objectif: Réduire la consommation énergétique du parc de logements privés		
Type d'action:	Création/gestion de service(s)	
Thématique :	Bâtiments	*Cible :* logements privés
Chantier :	Rénovation énergétique	*Périmètre : CAPI et Les Vals du Dauphiné*
Année du démarrage : 2016		
Durée de l'action : indéfini		

Contexte

La rénovation énergétique des logements est un enjeu fort pour la CAPI en termes de transition énergétique et de construction durable mais aussi en termes de lutte contre la précarité énergétique et de développement économique. Cet enjeu a été identifié très tôt dans le cadre du GPRA filière d'excellence de la construction Durable regroupant la CAPI et la communauté de communes des Vallons de la Tour (CCVT). Dès 2013, une animation du tissu des professionnels du bâtiment a été mise en place. En 2015, la formation-action DORéMI a été proposée pour former les artisans à travailler en groupement en vue de réaliser des rénovations de maisons individuelles performantes.
Par ailleurs, la CAPI et la CCVT ont mené chacune une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec l'Anah sur son territoire de juillet 2013 à respectivement février 2017 et juillet 2017 dont une des thématiques était la lutte contre la précarité énergétique.
Lorsque l'ADEME et la Région Rhône-Alpes ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la mise en place de plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) en 2014, la CAPI et la CCVT ont décidé d'y répondre afin de poursuivre et de conforter le développement de la rénovation énergétique des logements privés sur leur territoire. Un dossier complet de candidature à cet AMI a été présenté fin 2014.
La candidature du Nord-Isère Durable a été retenue par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes en mai 2015 et une subvention totale de 261 750 € a été attribuée en 2015 aux deux EPCI pour préfigurer et mettre en œuvre leur plateforme sur 3 ans (2016 à 2018). La plateforme, appelée MA RENO, a été lancée en décembre 2016.

Description de l'action

Les grands principes retenus pour définir le modèle de MA RENO sont les suivants :
- Combiner des objectifs de qualité de rénovation, avec l'incitation à la rénovation BBC en une fois, et de massification, en permettant la rénovation BBC compatible en plusieurs étapes ;
- S'adresser dans un premier temps aux maisons individuelles représentant 58% des logements privés sur le territoire CAPI et CCVT, puis étendre le dispositif aux copropriétés dans un deuxième temps ;
- Coordonner et faire connaître les acteurs (AGEDEN, ADIL, CAUE…) et actions existants (DORéMI, OPAH, Espace Info Energie…) sur le territoire et les compléter ;
- S'appuyer sur un modèle économique permettant une pérennisation du dispositif et, à terme, ne plus dépendre des subventions de fonctionnement ;
- Valoriser le savoir-faire des professionnels du territoire et les accompagner dans leur montée en compétences sur la rénovation énergétique performante ;
- Générer une dynamique portée par l'ensemble des acteurs du territoire concernés (organismes de conseil, professionnels du bâtiment, notaires, agences immobilières, établissements bancaires…).

Le modèle retenu pour la plateforme est basé sur :
- Des objectifs ambitieux : 700 rénovations accompagnées par an à terme pour atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation en une fois ou par étapes, en cohérence avec les objectifs du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) ;
- Un guichet unique local de la rénovation reposant sur la mission d'Espace Info Energie (EIE) portée par l'Ageden, financé par l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et les EPCI. Cet EIE étant déjà identifié par l'Etat comme le point d'entrée pour les propriétaires occupants ayant un projet de rénovation. Le guichet unique a pour objectif d'assurer la coordination avec les autres organismes de conseils (ADIL, CAUE) et les opérations programmées de l'Anah, permettant ainsi un premier conseil gratuit complet et d'accompagner les ménages éligibles aux aides de l'Anah ;
- Un accompagnement payant en complément du premier conseil gratuit à destination des ménages non éligibles Anah, réalisé par un opérateur dans le cadre d'un marché. Les recettes correspondantes permettant d'équilibrer les charges relatives à l'accompagnement aux particuliers (masse salariale dédiée, prestation accompagnement, communication, etc.) lorsque l'objectif de 700 dossiers accompagnés par an est atteint. Ce modèle organisationnel a été retenu comme étant le plus pertinent suite à l'analyse technique, économique et juridique de plusieurs possibilités. Il permet une rationalisation du nombre d'interlocuteurs pour le particulier, une mise en œuvre opérationnelle efficace, une optimisation du coût de l'accompagnement et un respect du marché concurrentiel ;
- Un réseau de professionnels privilégiant la qualité basée sur une affiliation payante dont les recettes permettent d'équilibrer les charges relatives aux services offerts aux professionnels (masse salariale dédiée, communication, etc.) lorsque l'objectif de 60 professionnels affiliés sera atteint ;
- Des aides aux travaux pour inciter les particuliers à réaliser une rénovation énergétique globale ou à défaut plusieurs postes de travaux ;
- Des outils pédagogiques, simples d'utilisation (audit énergétique, outil web).

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 18

Développer l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique MA RENO

Etat d'avancement de l'action

Maturité : Suivi

Déploiement sur les copropriétés à venir

Objectifs

Informer et accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation et les inciter à faire les travaux les plus performants possible.
Valoriser et accompagner les professionnels engagés dans une dynamique de qualité et de performance énergétique.
Créer une dynamique impliquant tous les acteurs de la rénovation des logements : professionnels du bâtiments, particuliers, agences immobilières, notaires, établissements bacnaires, grands magasins de bricolage, etc.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : Construction Durable

Partenaires/ contributeurs : Région, ADEME, AGEDEN, Urbanis, SOLIHA, Département

Indicateurs

Indicateurs de suivi : diminution des consommations, nombre de ménages accompagnés-subventionnés, nombre d'installation bois énergie-solaire; CA générés sur les chantiers réalisés

Indicateurs de résultat : nombre de ménages ayant sollicité un crédit d'impôt, nombre de ménages ayant bénéficié d'une aide Habiter Mieux ANAH, nombre de salariés secteur bâtiment
Ces indicateurs plus larges permettent d'avoir une vision de l'impact de la dynamique impulsée par MA RENO (actions de sansibilisation et communication, référencement des professionnels, actions auprès des prescripteurs, etc.) au-delà des seuls projets accompagnés par MA RENO

Eléments financiers

Bilan 2018 :
Dépenses fonctionnement : 165 000 €HT
Recettes : 114 000 €HT

Gains Carbone

Le secteur résidentiel-tertiaire (logements et bâtiments) est celui qui consomme le plus d'énergie, environ 45%. La rénovation énergétique permet de maitriser la consommation dans les logements et ainsi contribue aux objectifs de 2050 d'une neutralité carbone.

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Avancement :
Après une année de préfiguration et 2 années de fonctionnement, MA RÉNO a permis (données à fin 2018) de :
- conseiller 1000 ménages,
- accompagner 60 rénovations,
- générer plus de 600 000 € de travaux
- économiser plus de 380 MWhep par an
- orienter 140 personnes vers les opérateurs Anah
- référencer 16 professionnels locaux et de former deux groupements d'artisans DORéMI
- initier une dynamique territoriale sur la rénovation énergétique des logements privés avec les acteurs concernés.

Suite à ces 3 années, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME ont accordé un financement de 75 000€ pour la poursuite de MA RÉNO en 2019. Ce financement couvre environ 50% des charges fixes de la PTRE (y compris actions de communication).
Théoriquement le renouvellement de financement concerne une période de 3 années à un niveau de financement constant, mais le niveau de financement sur les deux années à venir (2020 et 2021) n'est pas à ce jour confirmé.

Evaluation environnementale stratégique

Impact Santé Humaine : Amélioration de la qualité de l'air des logements privés

Impact sols / air / biodiversité dépendent de :
Gestion des déchets chantier
Nature matériaux utilisés
Nature des travaux engagés : énergie de chauffage remplacée et énergie de chauffage remplaçante

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 19

Structurer et animer la filière construction durable

Axe : diminution des consommations

Objectif: Faire monter en compétences les acteurs / Inciter les entreprises à être exemplaires

Objectif secondaire : Valoriser les savoirs faire locaux du territoire.

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Bâtiments

Cible : Entreprises

Chantier : Rénovation énergétique et construction durable

Périmètre : CAPI (et VDD pour le Plan Pisé)

Année du démarrage . 2015

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

La CAPI concentre 80% de la recherche privée française en matière de ciments et bétons. Pour répondre à ses objectifs de développement durable mais également accompagner les entreprises sur son territoire par rapport aux évolutions du secteur Bâtiment, la CAPI s'est engagé dans une dynamique de soutien à la transformation de la filière locale. L'objectif est de soutenir l'ensemble des corps de métiers, domaines d'activités stratégiques du secteur depuis la fabrication des matériaux jusqu'à la démolition du bâtiment, en passant par la conception, la mise en oeuvre et la maintenance. L'ambition politique est que les acteurs du territoire développent une expertise sur les enjeux de la Constrcution Durable leur permettant de pérenniser leurs activités en étant exemplaires.

Description de l'action

L'animation est structurée en 4 objectifs:

- faire monter en compétences les entreprises du Bâtiment sur les enjeux du Développement Durable (performances et pérennité, utilisation de produits renouvelables et recyclés, intégration des impacts sanitaires et environnementaux, …). Pour cela, il est établi de nombreux partenariats avec les organismes de formation intervenant sur le territoire.

- développer les filières de produits innovants car économes en énergie ou en ressources. Pour cela, une veille importante est réalisée en continu afin de pouvoir accompagner le développement de ces produits notamment à travers l'animation du Campus de la Construction Durable (cf autre fiche action)

- valoriser les projets exemplaires. Pour cela, il est établi de nombreux contacts avec les acteurs régionaux ou nationaux pour favoriser la reproductibilité de ces projets à travers leur communication et le travail sur les freins identifiés.

- inciter les entreprises à réduire leurs consommations internes. Pour cela, il est établi des partenariats avec les chambres consulaires pouvant affecter de l'expertise pour accompagner l'économie circulaire sur le territoire.

Etat d'avancement de l'action

50%

Objectifs

Nombre d'évènements organisés auprès des professionnels : env 15 /an
Nombre d'entreprises sensibilisées: entreprises MR + 400 professionnels / an
Nombre d'innovations valorisées : 3 / an
Nombre d'entreprises qui ont réalisé un audit énergétique: 10 entreprises / an (cf conventions CMA/CCI)
Nombre de projets suivis en AMO: 3/an

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : CAPI - Construction durable

Partenaires/ contributeurs : organismes de formation (GRETA, CFA, Campus des Métiers, Compagnons du Devoir, CRAterre/Amàco/GAIA...), réseau d'entreprises (PIC, CCI, CMA, FFB, CAPEB, FIBOIS, VAD...), maitres d'ouvrages (communes, bailleurs sociaux…), service Développement Economique

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structurer et animer la filière construction durable

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Nombre de bâtiments exemplaires sur le territoire (Construction Neuve >= E3C1 et Rénovation >=BBC Rénovation); Nombre d'entreprises qui ont réalisé un plan d'actions énergétiques, CA annuel des entreprises du bâtiment en lien avec des produits innovants ou renouvelables
Indicateurs de suivi: Nombre d'évènements de sensibilisation et information organisés auprès des professionnels ; Nombre d'entreprises formées ; Nombre d'innovations valorisées ; Nombre de projets suivis en AMO ; Nombre d'entreprises qui ont réalisé un audit énergétique

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Le temps de travail des agents ; Le coût des conventions avec les partenaires (en moyenne)

Gains Carbone

Non mesurable pour la partie formation des entreprises

Commentaire sur l'avancement

La collectivité est intégrée à de nombreux dispositifs (Campus des Métiers et Qualifications, INNOV'R, réseau VAD...) permettant de mettre en place des actions collectives et structurantes de transformation (intégration de compétences spécifiques dans les référentiels de formation, intégration d'exigences renforcées par les maitres d'ouvrages,..).
Elle organise également une animation continue locale en mettant en réseau tous les partenaires (réseau d'entreprises PIC, communication commune RESOBAT, PTRE MA RENO...).
Le prochain objectif à venir est que ces différents réseaux puissent lever les différents freins/difficultés à la "massification" des comportements exemplaires.

Evaluation environnementale stratégique

Dans le cadre de l'AMO et des innovations valorisées, il est également rechercher des solutions permettant la préservation de la biodiversité, la réduction de la consommation d'eau et des ressources non renouvelables issues des sols, l'utilisation de produits ne dégradant pas la santé humaine (pollution, acoustique, visuelle,...); ces enjeux étant étudiés par comparaison. Cette action vise l'amélioration de l'activité économique ce qui participe également au bien être au travail.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 20

Accompagner et réaliser les démonstrateurs d'innovation en prenant en compte des innovations du territoire

Axe : Tous

Objectif: Favoriser l'exemplarité public en réalisant des bâtiments neufs et performants

Type d'action: Création/gestion de services et accomagnement aux changements de comportements

Thématique : Bâtiments

Cible : Communes, entreprises

Chantier : innovation et démonstration

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2017

Maturité : En cours de mise en œuvre

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Le Grand Projet Rhône-Alpes (GRPA) Nord Isère Durable visait à faire du Nord Isère un territoire de référence en matière de construction durable en créant de l'activité, des enmplois, en consolidant le développement économique local et en renforcent l'image du territoire. Ceci revient au fait que le Nord Isère dispose de réels atouts. En effet, le territoire accueille les leaders mondiaux de la production de matériaux de construction, les Grands ateliers, le pôle Innovations Constructives sans oublier qu'il s'appuie sur une tradition de savoir faire en matière de construction.

Description de l'action

Accompagnement des projets de bâtiments publics pour passer d'un projet classique à un projet démonstrateur/exemplaire (Améliorer la performance énergétique, le bilan carbone et le soutien de l'innovation).

Etat d'avancement de l'action

80%

Objectifs

A moyen terme:
L'accompagnement des 5 projets.
A long terme :
Accompagner un nouveau projet chaque année.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Construction durable

Partenaires/ contributeurs : PIC ; Les Grands Ateliers

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 20

Accompagner et réaliser les démonstrateurs d'innovation en prenant en compte des innovations du territoire

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Nombre de démonstrateur en performance énergétique

Indicateurs de suivi: Nombre de démonstrateurs ; Performance énergétique et "exemplarité" des bâtiments livrés

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Recette de 7 000 à 17 000 € pour la CAPI selon le projet accompagné.
Fond de concours de 30 000 € en cours d'élaboration pour les projets Design Build LAB

Gains Carbone

L'évaluation du gain carbone est rendu difficile par la complexité d'évaluation de l'impact carbone des construction et de l'évaluation si le bâtiment avait été réalisé de manière standard. Globalement, ces bâtiments sont plus performants que les bâtiments classiques, ce qui mène à une réduction des émissions de carbone liées à leur exploitation d'environ 20% en moyenne.

Commentaire sur l'avancement

5 projets démonstrateurs sont accompagnés :
- La construction d'un nouveau Groupe Scolaire sur Les Eparres
- La construction d'un nouveau Centre Technique sur l'Isle d'Abeau
- La construction d'une salle polyvalente à Four en partenariat avec l'école d'architecture de Grenoble
- La construction d'un club-House pour le stade de rugby de La Verpillière
- La construction d'une nouvelle salle de spectacle à l'Isle d'Abeau

Evaluation environnementale stratégique

Cette action a un impact neutre sur les différents aspects de l'évaluation environnementale (Santé humaine, sols, biodiversité, eaux, air). Par contre, l'action suit une optique d'avoir un impact faible sur la biodiversité et de limiter aux maximum l'impact sur l'eau et l'air.

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 21

Structure: **Opac38**

Titre de l'action : **Amélioration thermique du parc existant de l'Opac38**

Axe :	**Diminution des consommations**	
Objectif:		
Type d'action:	Création/gestion d'équipement(s)	
Thématique :	Bâtiments	*Cible :* parc de logements Opac38
Chantier :	Rénovation énergétique	*Périmètre : territoire CAPI*
Année du démarrage :	2019	
Durée de l'action :	6 ans	

Contexte

Dans le cadre de sa Convention d'Utilité Sociale 2019/2024, l'Opac38 s'engage notamment à lancer des opérations d'amélioration thermique d'une partie de son parc de logements sociaux situés sur le territoire de la CAPI. A ce titre, un gain de consommation énergétique (chauffage et eau chaude sanitaire) est prévu et s'inscrit dans le Plan Climat Energie Territorial de la CAPI pour sa partie résidentielle
Cette fiche décrit les hypothèses prises en compte et la méthode de calcul des gains carbone correspondants.

Contexte

Description de l'action

Amélioration thermique de 23 résidences regroupant 1123 logements locatifs sociaux, avec un gain énergétique variable d'une résidence à l'autre et donc un impact sur la production de GES.
A ce stade, le gain prévisionnel en consommation d'énergei peut être estimé à 6,4GWh/an à partir de fin 2024 par rapport à une consommation de référence 2018 de 16GWh pour les résidences concernées soit un gain de l'ordre de 40% (estimations faites sur la base des étiquettes DPE réglementaires, qui peuvent être affinées).

Etat d'avancement de l'action

Maturité :	En cours de mise en œuvre

Objectifs

Gain de 6GWh de consommation d'énergie primaire sur le parc de l'Opac38 situé sur le territoire de la CAPI.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
Opac38, Direction Territoriale de Bourgoin J et Direction du Patrimoine

Partenaires/ contributeurs :
CD38, CAPI, autres partenaires financiers

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **Opac38**

Titre de l'action : **Amélioration thermique du parc existant de l'Opac38**

Indicateurs

Indicateurs de suivi : suivi annuel des gains en énergie finale pour les résidences concernées par une opération d'amélioration thermique

Indicateurs de résultat : fin 2024, bilan des économies d'énergie finale réalisées suite aux opérations d'amélioration thermique réalisées sur le parc Opac38 du territoire CAPI (opérations réceptionnées entre le 1/1/2019 et le 31/12/2024

Eléments financiers

Hypothèse à ce jour : 1123 logts x 27 000€/logt, soit un budget total de l'ordre de 30M€TTC

Gains Carbone

à calculer plus précisément si retenu

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Programmation prévisionnelle des opérations sur le territoire de la CAPI, qui peut varier en fonction d'autres priorités, et des contraintes financières qui pourraient s'appliquer.
A ce stade, les programmes de travaux ne sont pas encore complètement définis et correspondent à des hypothèses prises dans un plan stratégique de patrimoine global à l'échelle de l'Opac38.

Si retenu, des précisions pourront être apportées avec notamment un bilan des consommations réelles 2018 (chauffage et ECS), corrigées des DJU

Evaluation environnementale stratégique

Amélioration attendue du confort et de la santé des populations occupant ces logements

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

BAT 22

Structure: **Opac38**

Titre de l'action : **Accompagnement des locataires au changement après l'amélioration thermique de leur résidence**

Axe :	**Diminution des consommations**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	Bâtiments	*Cible :*	
Chantier :	Rénovation énergétique	*Périmètre :territoire de la CAPI*	
Année du démarrage :	2019		
Durée de l'action :	6 ans		

Contexte

Dans le cadre de sa Convention d'Utilité Sociale 2019/2024, l'Opac38 s'engage notamment à lancer des opérations d'amélioration thermique d'une partie de son parc de logements sociaux situés sur le territoire de la CAPI.
L'Opac38 a signé le 05 décembre 2017 avec les associations et fédérations d'association de locataires représentées au conseil d'admnistration de l'Opac38 un protocome portant sur le cadre partenarial de l'amélioration du pratimoine de l'Opac38. Ce protocole prévoit que toute opération d'amélioration donne lieu à mener une concertation avec les habitants.

Description de l'action

Concertation et accompagnement des locataires lorsd'une opération d'amélioration de leur résidence :
- Information des habitants et échanges sur le programme de travaux défintifs + consultation de l'ensemble des locataires de la résidence concernée (vote) + Communication régulière sur l'avancement de l'opération
Les modalités de concertations seront adaptées selon la résidence et polyformes : réunions collectives, rencontre en pieds d'immeubles, porte à portes, courrier, affiches, sms, ...).
Après travaux, un livret est remis aux locataires ayant pour but de décrire le fonctionnement des nouveaux équipements installés (VMC, manipulation avec les cordons, robinets
thermostatiques, volets roulants, …). Pour les sites en chauffage collectif uniquement, Suivi sur 2 années complètes minimum des charges, communication sur les consommations et couts de chauffage, sur les conso et coûts des fluides en la possession de l'opac38 pour mesurer l'incidence réelle sur les charges et les économies réalisées par les locataires

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

Impliquer le locataire dans le projet d'amélioration de sa résidence,
S'assurer d'une meilleure appropriation des nouveaux équipements
Sensibiliser aux économies d'énergie
Suivre la réalité des conseommation à N+2.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :
Opac38, Direction Territoriale de Bourgoin J et Direction du Patrimoine

Partenaires/ contributeurs :
CD38, CAPI, autres partenaires financiers

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **Opac38**

Titre de l'action : **Accompagnement des locataires au changement après l'amélioration thermique de leur résidence**

Indicateurs

Indicateurs de suivi : Nombre d'opérations d'amélioration en cours ou réalisées pour lesquelles les locataires sont accompagnées

Indicateurs de résultat :bilan des économies d'énergie finale réalisées suite aux opérations d'amélioration thermique réalisées sur le parc Opac38 du territoire CAPI

Eléments financiers

Valorisation du temps de travail du chef de projet cohésion sociale et urbaine chargé de la concertation et de l'accompagnement des locataires (Direction territoriale Bourgoin) et de l'économe de flux (Direction du Patrimoine)

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Programmation prévisionnelle des opérations sur le territoire de la CAPI, qui peut varier en fonction d'autres priorités, et des contraintes financières qui pourraient s'appliquer.
A ce stade, les programmes de travaux ne sont pas encore complètement définis et correspondent à des hypothèses prises dans un plan stratégique de patrimoine global à l'échelle de l'Opac38.

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ANIM 1

Accompagner l'émergence d'initiatives locales auprès des différents acteurs du territoire : Soutenir la création d'une Monnaie locale

Axe : Tous

Objectif: Encourager la société civile à s'impliquer dans la transition écologique et le développement durable

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Animation
Chantier : Changements de comportements
Année du démarrage : 2019-2020
Durée de l'action : Réconduction annuelle

*Cible : E*ntreprises et citoyens
Périmètre : CAPI
Maturité : a l'étude

Contexte

Une monnaie locale représente un instrument de paiment qui ne peut être utilisé que sur un territoire restreint, une commune ou une communauté de communes. L'objectif principal de cette dernière est de développer l'économie locale en favorisant le commerce, la production de proximité et en luttant contre la thésaurisation. Suivant cette optique, les Tisserands du lien ont adopté la volonté de créer une Monnaie Locale Complémentaire (MLC) en Nord-Isère et de la mettre en place à l'horizon du 2ème semestre 2019. Le principe de concept consiste à échanger des euros contre la monnaie locale. Ces euros seront déposés chez un partenaire bancaire dont il se servira pour financer des projets éthiques correspondant aux valeurs du territoire. La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère s'est engagé en tant qu'accompagnateur de ce projet et l'a inscrit dans son programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial 2019-2025.

Description de l'action

Prendre contact avec le collectif
Faire connaître le projet auprès des interlocuteurs de la CAPI
Inciter les acteurs à participer au projet (faire de l'annimation, de la concertation, ...)
Etudier un utilisation de la monnaie local pour les services de la CAPI

Etat d'avancement de l'action

0%

Objectifs

A court terme: Animer une réunion d'information sur ce sujet avec les partenaires

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : CAPI - Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : Les tisserands du lien ; Les associations ; Commerçants ; Entreprises du territoire

Fiche Action PCAET de la CAPI

Accompagner l'émergence d'initiatives locales auprès des différents acteurs du territoire : Soutenir la création d'une Monnaie locale

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Nombre de groupes de travail auxquels N-ID a particié sur ce sujet ; Le temps d'écghanges organisé par la CAPI sur ce sujet ; Nombre de structures touchées à l'occasion de ces échanges

Indicateurs de suivi: Nombre de groupes de travail auxquels N-ID a particié sur ce sujet ; Le temps d'écghanges organisé par la CAPI sur ce sujet

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Le temps de travail des agents

Gains Carbone

Non mesurable

Commentaire sur l'avancement

En attente de concrétisation des tisserands

Evaluation environnementale stratégique

L'action propre de la CAPI n'a pas d'impact direct sur la santé humaine, la biodiversité, les sols, l'eau et l'air.
Le projet en lui même a pour objectif de protéger l'environnement

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ANIM 3

Partager le programme avec les partenaires et les mobiliser tout au long de la durée de vie du programme / animation auprès de partenaires supra territoriaux

Axe : Tous

Objectif: Permettre l'appropriation et l'engagement de tous dans un programme d'action

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Animation
Chantier : Mobilisation-promotion
Année du démarrage : 2016-2017
Durée de l'action : Réconduction annuelle

Cible : Intsitutionnel, entreprises et citoyens
Périmètre : CAPI et région
Maturité : En cours de mise en œuvre

Contexte

La mise en place d'un plan Climat Air Energie Territoriale nécessite l'élaboration d'un programme d'actions. Ce dernier doit agir sur les différentes thématiques Energie-climat-biodiversité-environnement. Pour celà, cette action vise à partager ce programme avec les différents partenaires pour qu'ils puissent être sensibilisés et informés par le contenu. Cela vise aussi à impliquer tout les acteurs dans le programme d'action du PCAET et leurs permettre de proposer des actions qu'ils pourront piloter eux-mêmes.

Description de l'action

Effectuer le diagnostic et le partager.
Co-construire un plan d'action, le mettre en place et le communiquer.

Etat d'avancement de l'action

non mesurable - régulier

Objectifs

Appropriation par tous nos plans d'actions.
L'amélioration de ce dernier.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : Institutionnel à l'échelle régionale voire nationale ; Entreprises locales citoyens

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Partager le programme avec les partenaires et les mobiliser tout au long de la durée de vie du programme / animation auprès de partenaires supra territoriaux

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Nombre d'actions portées par les partenaires dans le programme TE NID ; Nombre de rencontres

Indicatuers de suivi: Nombre d'actions portées par les partenaires dans le programme TE NID ; Nombre de rencontres

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : coût des évenements entre 2500 et 5000€ / an

Gains Carbone

cas par cas

Commentaire sur l'avancement

Un cycle d'information est déjà effectué ainsi que la co-construction d'actions dont la cible est les citoyens.
Reprendre le cycle d'information et la co-construction des actions qui ont pour cible les communes et les entreprises.
Valorisation de ce les partenaires peuvent apporter au sein de nos plans d'actions.

Evaluation environnementale stratégique

cas par cas sur les actions mises en place

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ANIM 4

Proposer un parcours de sensibilisation des élus à la Transition énergétique, notamment sur la thématique aménagement (et PLU)

Axe : Tous

Objectif: Appropriation par les élus des enjeux et de smoyens à mettre en œuvre pour l'attente des objectifs TEPOS

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Animation
Chantier : Changements de comportements
Année du démarrage : 2017-2019
Durée de l'action : Réconduction annuelle

Cible : Elus
Périmètre : CAPI
Maturité : en cours de mise en oeuvre

Contexte

La Transition énergétique n'était pas forcement connue par tout les acteurs. Le but de cette action est d'apporter de l'information aux élus afin de leurs donner envie d'engager la transition énergétique dans les projets liés au territoire. Pour cela, la CAPI s'est dotée de plusieurs outils notamment avec la destination TEPOS en organisant des voyages d'études pour que les élus discutent entre eux.

Description de l'action

Organisation du 1er atelier qui consiste à répondre à la question : comment peut-on intégrer la composante ENERGIE dans le PLU.
Organisation du 2ème atelier qui portait sur la construction durable.
Organisation d'un voyage d'étude sur la thématique restauration bio/locale en 2018.
Concernant la destination TEPOS, la CAPI est en phase de finalisation des différentes intercommissions pour resortir les cations concrètes.
Arriver à structurer un parcours d'ici 2019 et le suivre.
Travailler sur la méthodologie de l'accompagnement au changement de comportement en s'appuiyant sur les personnes les motivées.

Etat d'avancement de l'action

50-60%

Objectifs

L'objectif est qu'avant la fin du manat, la transition énergétique soit intégrée dans les différents programmes.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : Région, ADEME, Tout acteur thématique habituel

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Proposer un parcours de sensibilisation des élus à la Transition énergétique, notamment sur la thématique aménagement (et PLU)

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Le nombre d'inscrits aux ateliers ; Le nombre de sollicitations de la part des communes et collègues.

Indicatuers de suivi: Nombre de formations ou ateliers, voyages d'études d'acculturation réalisés ; Nombre d'élus participant à ces événements ; Nombre de communes représentées

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Le temps de travail des agents ; Le coût des évènements

Gains Carbone

Non mesurable

Commentaire sur l'avancement

Un travail sur la sensibilisation est déjà mené.
Capitalisation des expériences au court des années.
Revoir la méthodologie en terme d'accompagnement au changement de comportement.

Evaluation environnementale stratégique

Les objectifs de l'action agissent d'une manière positive et directe sur la santé humaine, la biodiversité, l'eau, les sols et l'air.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ANIM 5

Renforcer la sensibilisation aux enjeux du programme d'actions Transition énergétique et la mobilisation des acteurs, en développant de nouveaux supports

Axe : Tous

Objectif: Mobiliser les acteurs du territoire autour de la transition énergétique

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Animation
Chantier : Mobilisation - promotion
Année du démarrage : 2019
Durée de l'action : Réconduction annuelle

Cible : Tous
Périmètre : CAPI
Maturité : A l'étude

Contexte

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère s'associe avec divers acteurs du territoire et les collectivités voisines pour inventer en Nord-Isère le territoire de demain et en faire une référence en matière de construction durable et de transition énergétique. Dans le but d'atteindre cet objectif, elle s'est engagé dans des politiques partenariales et volontaristes, tels que le Grand Projet Rhône-Alpes Nord-Isère (GRPA) avec la Région Rhône-Alpes, les labellisations Territoire à Energie Positive (TEPOS) de la Région et Territoire à Energie Positive pour la croissance Verte (TEPCV) du Ministère de l'Ecologie, du développement Durable et de l'Energie. Suivant la même optique, la CAPI s'en charge de sensibiliser tout type d'acteurs afin atteindre les objectifs TEPOS, c'est pour cela qu'elle a inscrit cette action dans son Plan Climat Air Energie Territoriale.

Description de l'action

Elaboration d'un stratégie de communication.
Diffusion de la dynamique N-ID.
Mobilisation de divers support de sensibilisation et de formation.

Etat d'avancement de l'action

40%

Objectifs

Augmentation du nombre de partenaires du territoire inscrit dans la dynamique N-ID (30% d'ici 2025?)

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : Tout acteur du territoire

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ANIM 5

Renforcer la sensibilisation aux enjeux du programme d'actions Transition énergétique et la mobilisation des acteurs, en développant de nouveaux supports

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Nombre d'évènement labélisé N-ID.

Indicateurs de suivi: Nombre d'actions de sensibilisation réalisées ; Nombre de médias mobilisés (video, site internet, radio, affichage…) ; Nombre de personnes sensibilisées directement

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Coût relatif aux communications choisis.

Gains Carbone

Difficile à communiquer.

Commentaire sur l'avancement

La dynamique Nord Isère Durable est déjà créée avec un logo et une charte graphique.
Elle a été partagé avec plusieurs partenaires.

Evaluation environnementale stratégique

L'impact de cette action sur les différents volets de cette évaluation environnementale reste lié aux actions menées par les acteurs.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ANIM 6

Proposer des modèles économiques pour appuyer la pérennisation de la démarche Nord-Isère Durable, en renouvelant ou en prospectant des partenariats

Axe : Tous

Objectif: Diminuer le coût des actions pour la collectivité

Type d'action: Prospection

Thématique : Animation

Chantier : Innovation et démonstration

Année du démarrage : 2019-2021

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Cible : EPCI

Périmètre : CAPI

Maturité : Prospection

Contexte

Recenssement des contraintes budgétaires ; nécessité de plus d'éfficacité dans l'utilisation des ressources (en terme budgétaire) ; Intégration de recettes (dynamique d'appel à projet)
Tout ça conduit l'équipe à se poser la question et à penser à comment mettre une strétgie pour financer les actions du programme

Description de l'action

Faire un diagnostic de l'xistant (du fonctionnement) et du fonctionnement des autres types de structure (benchmarki national voire international)
Partager ce plan d'action avec les élus et choisir ceux qui correpondent à des fonds propres pour cibler ceux qui auront besoin d'investissement.

Etat d'avancement de l'action

25% voire 50%

Objectifs

Diminuer le coût des actions pour la collectivité

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique climat - délégation de transition écologique

Partenaires/ contributeurs : ADEME, Région, EPCI voisins ....

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Proposer des modèles économiques pour appuyer la pérennisation de la démarche Nord-Isère Durable, en renouvelant ou en prospectant des partenariats

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Enveloppes financières obtenues par rapport au coût total des actions par an.

Indicatuers de suivi: Enveloppes financières obtenues suite à labellisations ou AAP ; Enveloppes financières obtenues suite à du fundrising (mécénat, sponsoring, crowdfunding…) ; Enveloppes financières liées à des actions mutualisées

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : ---

Gains Carbone

non mesurable

Commentaire sur l'avancement

Organisation déjà mise en place avec une chargée de ressources et suivi de partenariats.

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **AGEDEN - ECOCO2 - EDF**

Titre de l'action : **Watty à l'Ecole**

Axe :	**Diminution des consommations**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement		
Thématique :	Animation	*Cible :*	
Chantier :	Changements de comportements	*Périmètre :*	
Année du démarrage :	2019		
Durée de l'action :	2 ans		

Contexte

Le programme Watty à l'école vise à sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires aux économies d'énergie et d'eau et à les rendre acteurs de la maîtrise de la demande d'énergie dans leur établissement et à leur domicile.

Suite au premier appel à projet sur les programmes éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE), Watty à l'école a été labellisé par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie en juin 2013. Le programme Pro-Info-09 a été reconduit pour la période 2018-2020 par arrêté ministériel en date du 18 décembre 2017. Une convention-cadre de mise en oeuvre du programme Watty à l'école a été conclue en juin 2018 entre l'Etat, Eco CO2, EDF et l'ADEME pour définir les modalités de mise en place et de fonctionnement du Programme et les engagements des Parties pour la période 2018-2021.

Grâce à sa labellisation, Watty à l'école est en grande partie financé par EDF.

Description de l'action

. 2 ou 3 ateliers thématiques de sensibilisation animés en classe par un intervenant spécialisé.

. Evènements : Action « Gros Pull », concours national d'expression artistique interécoles, distribution du kit econEAUme.

. Animations courtes réalisées par les enseignants volontaires intitulées les minutes «économise l'énergie».

. Rebond vers les familles : mise en pratique les écogestes à la maison, expérience pratique d'économies d'eau, 2 familles par classe participeront pendant 2 ans à l'étude de leurs consommations d'énergie.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours d'élaboration

Objectifs

Sensibilisation des adultes de demain afin d'accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.

Thèmes abordés : sensibilisation générale, éclairage, veilles, autres usages de l'électricité, réchauffement climatique et GES, consommations d'électricité de l'école, mobilité durable, eau et eau chaude sanitaire.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :

Partenaires/ contributeurs :
Communes - Enseignants
AGEDEN - ECOCO2 - EDF

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **AGEDEN - ECOCO2 - EDF**

Titre de l'action : **Watty à l'Ecole**

Indicateurs

Eléments financiers

Le dispositif CEE permet de financer en grande partie la démarche.

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Possible démarrage dès la rentrée de septembre 2019 sous réserve que suffisamment d'écoles soient intéressées et que les modalités de collaboration entre l'AGEDEN et ECO CO2 soient validées.

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ANIM 9

Structure: **APIE**

Titre de l'action : **sensibilisation aux économies d'énergie**

Axe :	**Diminution des consommations**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	Animation	*Cible :*	adhérents APIE puis tout public
Chantier :	Changements de comportements	*Périmètre :CAPI*	
Année du démarrage :	2019		
Durée de l'action :	annuelle		

Contexte

amener les adhérents de l'APIE dans un premier temps puis tout public à faire des economies d'énergie dans les domaines électricité, chauffage,eau, déplacements afin de réduire globalement leur facture énergétque globale.

Description de l'action

présentation lors de soirée débat des différentes possibilités d'écvonomies d'énergie avec échanges sur les cas concrets des adhérents. (2 en 2019 puis une par an avec grand public si possible)
Démarrage atelier chauffe eau solaire au moindre cout .
Démarrage atelier chauffage bois

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours d'élaboration

Objectifs

2 présentation en 2019

1 présenattion ou animation par an

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :APIE

Partenaires/ contributeurs : AGEDEN

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **APIE**

Titre de l'action : **sensibilisation aux économies d'énergie**

Indicateurs

Indicateurs de suivi :nombre de présentation

Indicateurs de résultat :nombre de participant

Eléments financiers

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Evaluation environnementale stratégique

Impacts positifs a priori

Fiche Action PCAET de la CAPI

ANIM 10

Accompagner l'émergence d'initiatives locales auprès des différents acteurs du territoire : organisation d'évènements mobilisant les entreprises sur la TE

Axe : Tous

Objectif: Mobilisation des entreprises sur la Transition énergétique

Type d'action: Accompagnement aux changements de comportement

Thématique : Animation
Chantier : Changements de comportements
Année du démarrage : 2019
Durée de l'action : Réconduction annuelle

*Cible : E*ntreprises
Périmètre : CAPI
Maturité : En cours de mise en œuvre

Contexte

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, étant labellisée Territoire à Energie Postitif (TEPOS), mène une politique d'innovation et de construction durable. Dans le cadre de ces objectifs, la CAPI doit mobiliser les acteurs, c'est-à-dire engager les entreprises dans une démarche de transition énergétique. Le secteur industriel et celui du transport des marchandises sont ceux les plus responsables des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, il existe environ 131 établissements implantés sur la CAPI, ce qui a mené cette dernière à inscrire cette action dans le programme d'actions de son Plan Climat Air Energie Territoriale.

Description de l'action

Organisation d'évènements de prise de parole
Mise en place des conventions soit directement avec des entreprises ou institutions soit des relais
L'intervention de la CAPI sur ce sujet dans des évènements propres aux entreprises

Etat d'avancement de l'action

40%

Objectifs

Interpellation d'1/3 d'entreprises d'ici 2025

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : CAPI - Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : Entreprises ; Groupement des professionnels PILE'S et PIC ; CCI; Chambre des métiers et d'Artisanat ; Chambre d'agriculture ; Service économie CAPI

Fiche Action PCAET de la CAPI

Accompagner l'émergence d'initiatives locales auprès des différents acteurs du territoire : organisation d'évènements mobilisant les entreprises sur la TE

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Nombre d'entreprises portant des projets sur la Transition énergétique ;
Nombre d'entreprises inscrites au challenge mobilité

Indicateurs de suivi: Nombre d'évènements iniciatifs à destination des entreprises ; Nombre d'entreprises participant à ces évènements

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : Le coût des conventions éventuelles ; Le temps de travail des agents ; Coût des évènemen

Gains Carbone

Non mesurable

Commentaire sur l'avancement

Avancement normal

Evaluation environnementale stratégique

L'impact de l'action est plutôt positif, mais ceci dépendera des projets crées.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

DECH 2

Structure: **SUEZ**

Micro-digestion anaérobie containérisée (micro-méthanisation)

Axe : valorisation des biodéchets / production biogaz

Objectif : positionnement d'une offre micro-digestion anaérobie containérisée

Type d'action:

Thématique :

Chantier :

Année du démarrage . 2020

Durée de l'action : 10 à 15 ans

Cible : Acteur de la distribution, petites IAA, zone "restauration " (evenementiel, parc loisir, aéroport, …), zone de vente en gros (MIN, marchés, …)

Périmètre : Pole metropolitain de l'agglomération lyonnaise (Vienne, CAPI, St-Etienne,)

Maturité : Quelques unités commercialisées et installées (France, CH, NL, UK)

Contexte

Les biodechets (rebus de restauration, produits alimentaires perimes, …) representent plus de 15% des dechets menagers et assimilés. L'ambition reglementaire et politique en matière de prévention et valorisation des déchets vise prioritairement cette catégorie de déchets et c'est dans ce contexte que la région ARA et le CESER ont élaboré le projet de plan régional déchets. Ce plan comprend la généralisation à l'ensemble du territoire du tri et de la valorisation des biodéchets d'ici 2025. Or, les études menées par la région ont montré que la structuration de la filière "collecte+ traitement" est insuffisante et demande à se renforcer pour proposer des solutions aux producteurs de biodéchets. La méthanisation est une des solutions proposées en combinant la production d'une énergie renouvelable. Seulement, cette solution rencontre une forte opposition de la part des parties prenantes concernées par les différents projets d'implantation (Anthon, ...). La reflexion se porte sur la mise en place d'unités de plus faible capacité permettant une meilleure maitrise de l'exploitation et une acceptabilité sociale plus forte.

Description de l'action

La microméthanisation répond à un besoin très local (10 - 20 kms) et permet de proposer une filière d'une capacité comprise entre 200 t/an et 2 000 t/an. Le projet consiste à implanter un ou plusieurs (module(s) de micro-méthanisation permettant la conversion de biodéchets fermentescibles en biogaz (biométhane), utilisable directement par les sociétés de la ZI Chesne ou pour alimenter les réseaux (GRDF) ou bien des véhicules (parc loueur, régie transport ou déchets).

Etat d'avancement de l'action

Pilotes et démonstrateurs déployés en France, UK, NL

Objectifs

Valorisation des biodéchets, Production d'un amendement organique utilisable en agriculture, production d'énergie verte (cogénration ou réinjection)

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : SUEZ

Partenaires/ contributeurs :

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **SUEZ**

Micro-digestion anaérobie containérisée (micro-méthanisation)

Indicateurs

Indicateurs de résultat:

Indicateurs de suivi:

Eléments financiers

Coût estimé : investissement = 30 k€ pour 2,5 t/j / couts d'exploitation : env 6% CAPEX

Gains Carbone

réduction du transport de déchet / limitation effets CO2 stockage ou incinération des biodéchets

Commentaire sur l'avancement

Plusieurs technologies sont disponibles mais la fiabilité des démonstratuers est encore à démontrer. SUEZ ne dispose pas à date de technologie préferentielle

Evaluation environnementale stratégique

Sols: participe à l'amendement organique des sols par un "retour au sol" des biodéchets
Eaux: eaux traitées en sortie de process pouvant être rejettée au milieu naturel ou réutiliser (arrosage, ...)
Air: réduction de l'impact incinération ou stockage des déchets, reduction des transports pour la collecte et l'acheminement des biodéchets / production et distribution de bioGNV

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

DECH 4

Accompagner les habitants sur le compostage et le tri à la source des déchets organiques

Axe :	**Lutte contre la pollution de l'air**		
Objectif:			
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	Déchets	*Cible :*	Grand Public
Chantier :	Réduction des déchets	*Périmètre :*	CAPI
Année du démarrage :			
Durée de l'action :			

Contexte

la réduction des tonnages d'OM incinérables avec l'objectif d'augmenter quantitativement et qualitativement les matières valorisables pour une meilleure utilisation des ressources et une baisse des coûts de gestion

Description de l'action

Proposer aux habitants des stages pratiques de compostage (formation) avec un maitre composteur pour connaitre les bons gestes et réussir sont composte: quel composteur choisir ? Trier les biodéchets compostables, Equilibrer la matière organique avec ses déchets verts, comment ? que faire de son composte ?
Accompagner les démarches : fourniture de bio seau, guide du compostage, prévoir un suivi des démarches

Etat d'avancement de l'action

Maturité : A l'étude

Objectifs

Diminution des déchets incinérables.
Sensibilisation à la valorisation matière des déchets organiques.
Réduction des intrants chimiques .

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :ED2A

Partenaires/ contributeurs : Département (via ses maitres-composteurs), Le SMND

Fiche Action PCAET de la CAPI

DECH 4

Accompagner les habitants sur le compostage et le tri à la source des déchets organiques

Indicateurs

Indicateurs de suivi : Nombre de personnes engagées dans l'action. Pourcentages de foyer avec un composteur ; réalisation d'une expérimentation de collecte de biodéchets avec SMND

Indicateurs de résultat :

Eléments financiers

achat de bio seaux…. Communication: guide du compostage…. Campagne de sensibilisation

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

facteurs limitants: la contrainte du tri à la source . La technique non maitrisée qui conduit à l'arrêt du compostage (odeurs, mouches etc…), le manque de temps…
Une formation avec ateliers pratiques et un suivi régulier
conditions de réussite: une formation et un suivi de la démarche

Evaluation environnementale stratégique

Amélioration de la qualité de l'air et des sols du fait d'une diminution des déchets à éliminer (incinération, enfouissement)

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

DECH 5

Structure: **SITOM NORD ISERE**

Titre de l'action : **Optimisation de la production d'électricité**

Axe :	**Production d'ENR**		
Objectif:			
Type d'action:	Création/gestion d'équipement(s)		
Thématique :	Déchets	*Cible :*	Entreprises et citoyens
Chantier :	Réseau chaleur	*Périmètre :*	Bourgoin-Jallieu
Année du démarrage :	2017		
Durée de l'action :	3 ans		

Contexte

L'usine de valalorisation énergétique des déchets a produit en 2017, 71,77 GWh d'électricité,
Sur cette production 54,293 GWh ont été injectés sur le réseau d'électricité et 17,477 GWh ont été autoconsommés pour assurer le fonctionnement de l'usine.

Description de l'action

Diminution a échéance 2020 de 5% de l'autoconsommation de l'usine
Optimisation de 3% a échéance 2020 de la production d'électricité

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

Augmentation de 5% de la quantité d'électricité injecté sur le réseau soit environ 3 GWh

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : SITOM

Partenaires/ contributeurs :

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

DECH 5
Page 2/2

Structure: **SITOM NORD ISERE**

Titre de l'action : **Optimisation de la production d'électricité**

Indicateurs

Indicateurs de suivi : Consommation électrique à la tonne de déchets incinérés1,,07k Wh/ten 2017, ojectif1 02kWh/t en 2020

Indicateurs de résultat :

Eléments financiers

Estimation des investissements 500 000 euros HT

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Avancement à 60% fin 2018 par la mise en place de variateur de vitesse sur les moteurs les plus consommateurs d'électricité et diminution de 25% du temps de marche des compresseurs d'air par mise en place d'un sécheur à adsorption,
Relamping total de l'usine en 2019 par la mise en place d'éclairage en LED,
Facteurs limitants, les derniers pourcentage d'économie sont plus difficiles à atteindre

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

DECH 6

Structure: **SITOM NORD ISERE**

Titre de l'action : **Traitement des encombrants de décheterie incinérables sur le périmètre du SITOM**

Axe :	**Diminution des émissions GES**		
Objectif:			
Type d'action:	Création/gestion d'équipement(s)		
Thématique :	Déchets	*Cible :*	Tous
Chantier :		*Périmètre :*	Sitom Nord Isère
Année du démarrage :	2019		
Durée de l'action :	2 ans		

Contexte

La part d'émission de CO2 fossile d'une usine d'incinération de déchets dépend du type de déchets traités,
Plus la part de déchets à haut PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) est importante, plus l'émission de CO2 fossile est faible,
En 2018, l'usine de Bourgoin-jallieu a traité 23 % de déchets à haut PCI et 77 % d'OMR, la part de CO2 fossile emis peut être estimée à 30 % et celle du CO2 biogène à 70 %,

Description de l'action

Traitement des encombrants de décheteries incinérables des strucures adhérentes au SITOM en substitution à l'enfouissement,
L'objectif est de porter la part de déchets à haut PCI traitée à 28 % et réduire l'émission de CO2 fossile de l'ordre de 5%,,
Etude de scenarii de traitement des encombrants incinérables en cours

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours d'élaboration

Objectifs

Baisse de 5 % des émissions de CO2 fossile soit environ 8500 t

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :Sitom Nord Isère

Partenaires/ contributeurs : EPCI adhérents au Sitom

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **SITOM NORD ISERE**

Titre de l'action : **Traitement des encombrants de décheterie incinérables sur le périmètre du SITOM**

Indicateurs

Indicateurs de suivi :pourcentage de déhets à haut PCI traité

Indicateurs de résultat :

Eléments financiers

Etude scénarii15000 E HT

Gains Carbone

8500 tonnes de CO2 fossile

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Rendu de l'étude de scénarii en septembre 2019:
- Scénario 1: réalisation d'une plaforme de tri et de broyage des encombrants, investissement à chiffrer délai de réalisation de 2 ans
-Scénario 2: groupement de commande des structures adhérentes au Sitom pour faire effectuer le tri et le broyage par des opérateurs privés et traitement du broyat à l'usine d'incinération, pas d'investissement, Le délai de mis en oeuvre dépend des marchés en cours des structures adhérentes,
Impact possible sur le délai de prise de décision du scénario retenu par les élections municipales de 2020,

Evaluation environnementale stratégique

Amélioration de la qualité des sols du fait d'une diminution des déchets à enfouir

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

DECH 7

Structure: **SITOM NORD ISERE**

Titre de l'action : **Optimisation du fonctionnement des aérocondenseurs**

Axe :	**Adaptation au changement climatique**		
Objectif:			
Type d'action:	Création/gestion d'équipement(s)		
Thématique :	Déchets	*Cible :*	habitants et communes
Chantier :		*Périmètre :*	Bourgoin-Jallieu
Année du démarrage :	2019		
Durée de l'action :	2 ans		

Contexte

La vapeur d'eau, à 360 °C et 50 bars de pression produite par la combustion des déchets, qui sert à alimenter le réseau de chauffage urbain, à fournir en énergie l'usine PCAS et à produire de l'électricité doit être en final condenser pour être réutilisée en circuit fermé,
Cette opération s'effectue dans des aérocondenseurs dont le fonctionnement est dégradé en période de canicule et a pour conséquence de diminuer la cadence d'incinération,

Description de l'action

Identifier de nouveau consommateur d'énergie pour limiter la quantité de chaleur envoyée sur les aérocondenseurs notamment en période estivale où l'usine PCAS esr à l'arrêt (mois d'août) et le réseau de chauffage urbain a une faible consommation,

Etat d'avancement de l'action

Maturité : A l'étude

Objectifs

Optimiser le fonctionnement des installation en période de canicule

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :Sitom Nord Isère

Partenaires/ contributeurs : VEOLIA exploitant de l'usine

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **SITOM NORD ISERE**

Titre de l'action : **Optimisation du fonctionnement des aérocondenseurs**

Indicateurs

Indicateurs de suivi :Quantité de chaleur dissipée par tonne incinérée

Indicateurs de résultat :

Eléments financiers

Audit technique: 29150 E HT-Chiffrage des investissements en cours

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Audit technique en cours- conclusion en octobre 2019,

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 1

Encourager le développement de la production d'énergie renouvelable citoyenne

Axe : Production ENR

Objectif: Création d'une centrale villagoise

Type d'action: Animation

Thématique : ENR

Chantier : PV

Cible : Citoyens

Périmètre : N-ID

Année du démarrage : 2016-2017

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Maturité : En cours de mise en œuvre

Contexte

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est labellisée Territoire à Energie Positif (T.E.P.O.S). De ce fait, le territoire vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par des énergies renouvelables locales. La CAPI adopte depuis toujours la politique de travailler avec ses citoyens. De ce fait, elle les sensibilise, les encourage et les accomapgne pour qu'ils puissent développer la production d'énergie renouvelable.

Description de l'action

Appel à Manifestation d'Interêt auprès des citoyens sue le type de projet qu'ils souhaitent.
Accompagnement des citoyens motivés pour la structuration du collectif.
Accompagnement du collectif pour la structuration du projet.
Soutien au collectif pour sa pérénisation.
Investissement de la CAPI pour la société.

Etat d'avancement de l'action

75% d'avancement de la CAPI par rapport au projet

Objectifs

A moyen terme :
Créer une société de tiers financement citoyens.
A long terme :
Pérénisation sur le projection tout type ENR.
Intégrer la part économie d'énergie dans la Centrale Villageoise et établir le lien avec les

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : Centrale villagoise ; CDI ; ENEDIS ; les communes

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 1

Encourager le développement de la production d'énergie renouvelable citoyenne

Indicateurs

Indicateurs de résultat:

Indicatuers de suivi: Nombre de projets de production d'énergie développées ; puissance installée en kW (citoyen) ; Création de la société de projet

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : 11 K€ dans le capital ; 12 K€ de soutien à la structuration via une association spécialisée; 5415 € de soutien AGEDEN

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

T0 : Production d'énergie renouvlable citoyenne en 2016 = 0 MWh
Objectif : Potentiel de production d'énergie renouvelable citoyenne à 2021 = 3320 MWh
Réalisation de l'action: Production citoyenne annuelle réalisée = 39 MWh
Impact de l'action / potentiel = 1%

Evaluation environnementale stratégique

Santé humaine et population: L'engagement des citoyens a un impact positif sur leurs santés.
Une attention particulière devant être portée au niveau du pays de provenance des panneaux photovoltaïques, ainsi qu'aux types d'énergies utilisées.

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 2

Développer l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti public (ou parking)

Axe : Production ENR

Objectif: Augmenter la production d'énergie renouvelables par les collectivités locales

Type d'action: Création / gestion d'équipement/ animation

Thématique : ENR

Cible : EPCI/ Communes et tout bâti public

Chantier : PV

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2017

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est labellisée Territoire à Energie Positif (T.E.P.O.S). De ce fait, le territoire vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par des énergies renouvelables locales. En ce qui concerne le patrimoine bâti public, la CAPI gère 84 bâtiments parmi lesquels nous pouvons citer : les médiathèques, les piscines, la salle de spectacles, les locaux tertiaires, le concervatoire, les abattoirs, les locaux administratifs, et autres. Pour que le territoire aboutisse à ses objectifs, il a choisi de développer l'installation des panneaux photovotaïques sur ses bâtiments publics et même dans des parkings de la CAPI.

Description de l'action

Réflexion sur les potentiels ENR.
Réflexion sur la stratégie que souhaite les Elus.
Investissement et animation auprès des communes.

Etat d'avancement de l'action

20%

Objectifs

A moyen terme :
Organiser l'Atelier
A long terme :
D'ici 2050 aboutir aux amibtions TEPOS :
100% ENR

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : Nid'energies, SEDI, les gestionnaires de réseaux (ENEDIS); les communes

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 2

photovoltaïques sur le patrimoine bâti public (ou parking)

Indicateurs

Indicateurs de résultat: kWc de puissance installée sur bâti public ; Nombre de projets

Indicatuers de suivi: kWc de puissance installée sur bâti public ; Nombre de projets

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI :

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

T0 : Production PV en 2013 = 163 MWh
Objectif : Objectif production PV en 2021 = 9700 MWh
Réalisation de l'action: Production PV sur le bâti public annuelle réalisée = 99 MWh
% couvert par la production / besoins en 2021 = 1%
Diagnostic du potentien ENR effectué ; etude du potentiel PV sur le bâti CAPI en cours; Travail d'animation auprès des élus CAPI sur la stratégie en cours; soutien à la centrale Nid'énergies (augmentation au capital de la société + soutien au développement)

Evaluation environnementale stratégique

Une attention particulière devant être portée au niveau du pays de provenance des panneaux photovoltaïques, ainsi qu'aux types d'énergies utilisées.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 3

Inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti des entreprises ou sur parking

Axe : Production ENR

Objectif: augmenter la production des ENR des entreprises

Type d'action: Animation

Thématique : ENR

Cible : Entreprises

Chantier : PV

Périmètre : CAPI

Année du démarrage : 2019

Maturité : Prospection

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est labellisée Territoire à Energie Positif (T.E.P.O.S). De ce fait, le territoire vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par des énergies renouvelables locales. La collectivité a lancé son propre programme d'installation de panneaux PV sur son patrimoine, mais celà ne suffira pas à couvrir les besoins du territoire. Il a donc été décidé de lancer un appel à participation à la dynamique collective aux entreprises du territoires.

Description de l'action

Diagnostic de l'existant et évaluation du potentiel global
Achat d'un cadastre solaire.
Animation auprès des entreprises les plus motivées pour leurs faciliter la mise en place des panneaux photovoltaïques sur les toits de leurs bâtiments.
Mise en relation entre entreprises locales et professionnels du solaires

Etat d'avancement de l'action

5-10%

Objectifs

Augmenter la part de production des ENR par les entreprises.
Mise en place d'un partenariat avec les représentants des entreprises.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI - Transition énergétique climat

Partenaires/ contributeurs : CCI ; PIC ; PILE'S

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

photovoltaïques sur le patrimoine bâti des entreprises ou sur parking

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Puissance installée en kWc (entreprise / parkings)

Indicatuers de suivi: Nombre d'actions d'incitation réalisées ; Nombre d'acteurs ayant concrétisé une installation ; Puissance installée en kWc (entreprise / parkings)

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : 15 000 € pour l'achat du cadastre solaire

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

T0 : Production PV (électricité) sur les locaux professionnels = 1936 MWh
Objectif : Production photovoltaïque sur bâti entreprise et parking en 2021 = 90571 MWh
Réalisation de l'action: Production PV annuelle réalisée sur les entreprises ou sur les parkings = 39 MWh
Impact de l'action / potentiel en 2021= 0,04%
PIL'S et PIC: Prise de contact avec les représentants de ses entreprises.
Prise de contact avec professionnels du photovoltaïque.

Evaluation environnementale stratégique

Impact sols : les panneaux seront installés en toiture donc pas d'impacts
Impact air : pas d'émissions à l'utilisation
Impact biodiversité : peu d'impact local sur la biodiversité sur les installations en toitures (zone urbanisée)/ Zone d'ombre supplémentaires sur les toitures terrasses pour protection solaires de la faune avicole
Impact Santé Humaine : Impact champs électromagnétiques.très faible le jour, nul la nuit/ Risque incendie. Ombrage sur parking réduisant les besoins de climatisation et donc les impacts afférents.

La production de panneaux photovoltaïques est cependant plus impactantes sur les 5 critères d'évaluation en fonction des normes environnementales et sociales du pays de production.
Une attention particulière devra donc être portée au niveau du pays de provenance des panneaux photovoltaïques, ainsi qu'aux types d'énergies utilisées pour fabriquer ces panneaux (éviter les centrales énergétiques les plus polluantes et impactantes).

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 5

Etudier les innovations technologiques que la collectivité pourrait développer ou favoriser dans le domaine des énergies renouvelables

Axe : Production ENR

Objectif: valoriser les innovations technologiques locales sur des projets d'expérimentation de la collectivité

Type d'action: Création / gestion d'équipement/ Animation

Thématique : ENR

Cible : EPCI; patrimoines privés

Chantier : Innovation et démonstration

Périmètre : France entière

Année du démarrage : 2019-2021

Maturité : Prospection

Durée de l'action : Réconduction annuelle

Contexte

Depuis plus de 10 ans notamment au travers du GPRA Nord-Isère (2011-2016), la CAPI mène une politique de développement de l'innovation en lien avec les acteurs locaux du territoire. Le GPRA a permis de développer des liens notamment avec les centres de recherches privés sur les matériaux locaux et a mené à la plateforme d'expérimentation ASTUS.
Au regard des résultats positifs résultant de la politique GPRA, il est donc prévu d'élargir ce type de politique de développement de l'innovation publique privée, aujourd'hui essentiellement axée sur la construction durable, sur d'autres thématiques en lien avec l'énergie.

Description de l'action

Suivre et détecter les innovations via de la veille active locale et via les différents réseau notamment Tenerrdis à laquelle la CAPI est adhérente
En fonction des opportunités, mettre en oeuvre des projets publics-privés démonstrateurs de l'innovation

Etat d'avancement de l'action

5%

Objectifs

Créer des démonstrateurs des innovations.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : EPCI- Transition énergétique climat - Construction durable

Partenaires/ contributeurs : Tenerrdis, Effinergie, CCI, la Région, les services de l'état

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Etudier les innovations technologiques que la collectivité pourrait développer ou favoriser dans le domaine des énergies renouvelables

Indicateurs

Indicateurs de résultat: Nombre de projets intégrant des innovations ; Nombre de projets publics

Indicatuers de suivi: Mise en place d'un partenariat avec Tenerrdis pour l'intégration des innovations dans les projets pubics (en lien avec l'AMO experte N-ID) ; Nombre de projets intégrant des innovations ; Nombre de projets publics.

Eléments financiers

Coût estimé pour la CAPI : à dimensionner

Gains Carbone

mesurable en fonction des projets développés

Commentaire sur l'avancement

Pour la méthodologie, cette action ENR s'appuiera sur le retour d'expérience de l'AMO N-ID dédiée aux innovations du bâtiment.
Certains projets pourront d'ailleurs être communs aux deux fiches actions car englobant les deux thématiques.
Un projet ambitieux pouvant être le support de cette action est l'aménagement à l'horizon 2025 de l'extension de la zone de Chesnes notamment dans une optique de zone à énergie positive.
Ce projet de ZEPOS est d'ailleurs lauréat de l'APR ADEME sur les quartiers E+/C- en partenariat avec Effinergie

Evaluation environnementale stratégique

Une étude d'impact précise sera effectuée pour chaque projet démonstrateur

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Titre de l'action : **Accompagner l'émergence de projets de méthanisation**

Axe :	**Production d'ENR**		
Objectif:			
Type d'action:	Prospection		
Thématique :	ENR	*Cible :*	
Chantier :	Agriculture	*Périmètre :*	CAPI
Année du démarrage :			
Durée de l'action :			

Contexte

Selon étude ADEME 100 % gaz renouvelable à 2050, un équivialent de 75 GWh de production de Biométhane existe sur le territoire de CAPI composé majoritairement de gisements agricoles, complété par des Biodéchets

Description de l'action

Etude du potentiel de méthanisation agricole Animation de la filière agricole de CAPI autour de cet ojectif

Etat d'avancement de l'action

Maturité : A l'étude

Objectifs

Soutien de la filière agricole (revenus complémentaires, levier de mise aux normes, mobilité agricole...) Augmentation de la part de Production ENR de CAPI

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : CAPI

Partenaires/ contributeurs : Chambre d'agricuture, GRDF

Fiche Action PCAET de la CAPI

Titre de l'action : **Accompagner l'émergence de projets de méthanisation**

Indicateurs

équivalent consomation de 295 bus ou 6 270 logements

Eléments financiers

Gains Carbone

15 840 Teq CO2

Commentaire sur l'avancement

Voir PJ potentiel CAPI

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **Groupe CAPSUD**

Titre de l'action : **Autonomie solaire Photovoltaique**

Axe :	**Production d'ENR**		
Objectif:			
Type d'action:	Création/gestion d'équipement(s)		
Thématique :	ENR	*Cible :*	
Chantier :	Construction durable	*Périmètre :*	
Année du démarrage :	2019		
Durée de l'action :	2020		

Contexte

Le siège du groupe CapSud est depuis 2015, le seul site professionnel en France a etre 100% autonome en energie soit en d'autres termes : non relié au réseau. La forte croissance de l'entreprise nécéssite toujours plus de collaborateurs,de place et donc de besoins en electricité nécéssitant un réajustement de l'installation afin de couvrir ces futurs besoins. De plus notre park de véhicule n'est plus constitué que de véhicule électriques ou hybrides qui se recharge grace à l'energie produite par nos panneaux solaire.

Description de l'action

Notre siege social de VAULX MILIEU est véritable show room reconnu internationnalement. Plusieurs délégations sont venu visiter ces locaux. Le 30 Mais prochain, nous recevrons par exemple, le ministre de l'energie Malgache. Aussi, nous faisons évoluer notre installation autonome afin de conserver l'autonomie complète du site en démontrant notre savoir faire et notre capacité d'évoluer en tenant compte des nouvelles consommations. Nous mettons aussi en place un banc test de panneaux afin de pouvoir comparer la production, la dégradation dans le temps des panneaux des 5 principaux fournisseur mondiaux. Cette opération sera couverte médiatiquement et controlé par un hussier.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

Objectifs

Evolution du système d'autoconsommation totale dans le cadre de besoins supplémentaires, notamment pour la rechage de véhicules électrique, avec un objectif final : continuer à faire de notre siège la vitrine technologique du groupe CapSud.

Maître d'ouvrage et Partenaires

M.Marmonier; M.Goutarel; M.Gilli

ID Sud

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **Groupe CAPSUD**

Titre de l'action : **Autonomie solaire Photovoltaique**

Indicateurs

Le nombre de kWh produits et consommés

La conservation de l'autonomie du site en réduisant au maximum les plages de fonctionnement du groupe electrogène b

Eléments financiers

250,00 €

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

Le projet est aujourdhui entre les mains de notre bureau d'études.En parallèle, les travaux d'agrandissement du site progressent . Les conditions de réussites de ce projet résident principalement au niveau des surfaces disponibles d'installation de panneaux en tenant compte des structures et isolations existantes.

Evaluation environnementale stratégique

Aucune émission de Co2 sur notre siège depuis 2015.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 8

Structure: **SUEZ**

Centrale Photovoltaique au sol

Axe :

Objectif : Produire de l'électricité verte et valoriser économiquement une friche industrielle (ancienne décharge de déchets ménagers)

Type d'action:

Thématique : Photovoltaïque

Cible :

Chantier :

Périmètre :

Année du démarrage : 2020

Maturité :

Durée de l'action : 20 à 30 ans

Contexte

Les projets d'énergies renouvelables (éolien, méthanisation ou photovoltaïque) malgré leur enjeu pour la PPE peuvent rencontrer de fortes contraintes soit en matière d'impact environnemental (biodiversité, paysage,...) , soit en matière d'acceptabilité des parties prenantes (riverains, associations, ...) . Les sites dégradés et délaissés (friches, carrières, décharges, ...) sont propices à accueillir ce type de projet et préservent les espaces naturels et agricoles. Par ailleurs, le Plan National Hydrogène et la Région ARA (ZEV) encouragent les porteurs de projets d'ENr à développer un écosystème H2 sur leur territoire. Pour autant, ces projets doivent être cohérent et respecter les différents documents de planification du territoire d'implantation (SCOT, PLU, PCAET).

Description de l'action

Concevoir et exploiter une centrale photovoltaique au sol d'une puissance de 2 à 20 MWcc sur un site dégradé (ISDND fermée de Satolas-et-Bonce). Selon la puissance du projet, envisager la production d'hydrogène ("H2 vert") dans un objectif de distribution (alimentation flotte véhicules) ou power-to-gas en raison de la proxmité du réseau GRDF.

Etat d'avancement de l'action

APS réalisé pour une centrale d'une puissance de 2 MWcc sur la zone Satolas 2. Etude d'impact réalisé. Permis de construire non déposé.

Objectifs

Production électricité verte : 2 à 30 MWcc

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote : SUEZ R&V France (BL Infrastructures)

Partenaires/ contributeurs : ENGIE Green

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 8

Structure: **SUEZ**

SUEZ - Centrale photovoltaïque au sol

Indicateurs

Indicateurs de résultat:

Indicateurs de suivi :

Eléments financiers

Coût estimé : 3 à 25 M€ selon la taille du projet

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Partenarait national SUEZ R&V / ENGIE Green en date de mars 2018. Plusieurs projets de centrales photovoltaique développés par SUEZ sur les ISDND fermées et réaménagées. Projet de valrisation économique des terrains en situation dégradée pouvant apporter des retombées économiques aux collectivités territoriales locales (commune, intercommunalité, département). Production d'hydrogène à valider selon la puissance installée de la centrale photovoltaique et l'ambition du territoire sur l'H2.

Evaluation environnementale stratégique

Biodiversité : site du projet constitué par une prairie sèche - enjeu environnemental : avifaune (bruant proyer et son cortège)
Sols : faible. le sols support du projet est constitué par un remblais rapporté. Les travaux de pose des structures et VRD ne sont réalisés qu'en phase de remblais.
Eaux : le projet est inscrit dans une ICPE disposant d'aménagement et d'un monitoring dédié à la surveillance des eaux pluviales collectées et eaux souterraines.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **FIBOIS AURA**

Titre de l'action : **Animation de la marque Rhône Alpes bois bûche**

Axe :	**Lutte contre la pollution de l'air**		
Objectif:	Professionnaliser la production de bois bûche et mettre en avant les professionnels engagés		
Type d'action:	Accompagnement aux changements de comportement/formation		
Thématique :	ENR	*Cible :*	producteurs / vendeurs de bois bûche
Chantier :	Bois	*Périmètre :*	Rhône-Alpes
Année du démarrage :	2011		
Durée de l'action :	Sans Objet		

Contexte

La vente de bois bûche est opérée à 35% par le circuit professionnel et à 65% par d'autres circuits, parfois à la limite de la légalité, par lesquels le prix du produit est fixé. De plus, le bois bûche est utilisé de plus en plus par des ménages non sensibilisés au séchage du bois et dans des appareils de plus en plus performants demandant une qualité irréprochable. Or, la combustion d'un bois humide, non propre ou dans des mauvaises conditions mène à l'émission de particules fines en quantité bien supérieure. La marque Rhône Alpes Bois Bûche, déclinaison de la marque nationale France Bois Bûche permet donc d'orienter les clients vers des professionnels reconnus pour la qualité de leurs services, de leurs conseils et de leurs connaissances.

Description de l'action

Fibois AURA anime la marque Rhône-Alpes Bois Bûche ce qui consiste en la réalisation de 3 journées techniques par an, une visite de contrôle annuelle chez chacun des professionnels engagés, de la communication sur la marque et la formation des nouveaux entrants. Fibois 38 réalise de la communication sur la marque. Avec le soutien de la CAPI, Fibois AURA et Fibois 38 réaliseront une journée technique tous les 2 ans sur le territoire de la CAPI à destination des entreprises extérieures à la marque afin de les intéresser à la démarche, de les former, notamment sur la combustion du bois et les bonnes pratiques du chauffage au bois pour limiter l'émission de particules fines.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : En cours de mise en œuvre

38 professionnels Rhône Alpes Bois Bûche, dont 5 livrent sur le périmètre de la CAPI

Objectifs

Promouvoir les professionnels engagés
Faire reconnaître la marque
Faire rentrer 5 nouvelles entreprises dans la démarche
Promouvoir largement les bonnes pratiques de chauffage au bois

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :??

Partenaires/ contributeurs : Fibois AURA - Fibois 38

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 9
Page 2/2

Structure: **FIBOIS AURA**

Titre de l'action : **Animation de la marque Rhône Alpes bois bûche**

Indicateurs

Indicateurs de suivi :Réalisation des Journées techniques

Indicateurs de résultat :Nombre d'entreprises entrées dans la marque

Eléments financiers

3 jours homme à 750 €TTC/jour par journée technique organisée

Gains Carbone

Sans Objet

Commentaire sur l'avancement et les conditions de réussite ou facteurs limitants

La réussite de cette action au niveau du territoire de la CAPI dépendra fortement de l'implication de la CAPI dans la communication sur ces journées techniques auprès de ses partenaires et la mise en avant de la marque Rhône-Alpes Bois Bûche dans ses communications autour du chauffage au bois,

Evaluation environnementale stratégique

Santé humaine et population ; Biodiversité ; Sols ; Eaux ; Air
Bilan neutre sur la biodiversité, les sols et l'eau,
Diminution des émissions de particules fines liées à la mauvaise combustion du bois ; amélioration de la santé des habitants,

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Fiche Action PCAET de la CAPI

ENR 10

Structure: **TENERRDIS**

Titre de l'action : **Etude d'opportunité sur une expérimentation agrivoltaique**

Axe :	**Production d'ENR**		
Objectif:			
Type d'action:	Prospection		
Thématique :	ENR	*Cible :*	entreprises, secteur agricole
Chantier :	Innovation et démonstration	*Périmètre :*	
Année du démarrage :	2019 /2020		
Durée de l'action :	1 an		

Contexte

La CAPI s'est fixé comme objectif une multiplication par huit de la production d'ENR (réf. 2015), soit 27% de la consommation finale d'énergie en 2030 (env. 655 GWh/an). L'énergie solaire est un des axes de réflexion de la CAPI, qui s'intéresse à la pose de panneaux photovoltaiques notamment sur les bâtiments agricoles, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Agriculture et la Coopérative Dauphinoise.

Description de l'action

L'Agrivoltaisme ® vise à optimiser la symbiose entre l'agriculture et la production d'énergie photovoltaïque grâce au pilotage de trackers sur des parcelles agricoles en favorisant le développement de la plate et la gestion de la ressource en eau. En conciliant sur une même surface des cultures au sol et des panneaux photovoltaïques piloté de manière à donner la priorité au développement des cultures agriciles. Au-delà d'un gain d'espace, l'objectif est également de permettre, si ce n'est une association efficente entre cultures et production d'électricité photovoltaique, d'améliorer le rendement global des productions agricoles, et de préserver la ressource en eau des terres.
Des sites expérimentaux voient le jour en France, y compris en Isère, et permettent d'améliorer et d'affiner les modèles économiques de ces installations. Il est proposé à la CAPI et à ses partenaires de réfléchir à la possibilité d'en mener une sur son territoire, afin d'en déterminer le potentiel et, le cas échéant, les conditions de sa mise en oeuvre.

Etat d'avancement de l'action

Maturité : A l'étude

Objectifs

Définir la possibilité de mettre en place une expérimentation agrivoltaique sur le territoire de la CAPI, et les modalités de sa mise en œuvre.

Maître d'ouvrage et Partenaires

Direction / Service Pilote :

Partenaires/ contributeurs :
Tenerrdis
Entreprises innovantes
Acteurs économiques et agricoles

Fiche Action PCAET de la CAPI

Structure: **TENERRDIS**

Titre de l'action : **Etude d'opportunité sur une expérimentation agrivoltaique**

Indicateurs

Eléments financiers

Gains Carbone

Commentaire sur l'avancement

Evaluation environnementale stratégique

Pas d'impact a priori – les impacts environnementaux de la mise en œuvre d'une telle technologie seront explicités dans le cadre de cette étude